

Chapitre I La métropolisation : un processus mondial différencié

A – Vers un monde urbain

1 – Plus de la moitié de la population mondiale

2 – Différents stades de transition urbaine

3 – Une croissance des mégapoles

B – Des villes-mondiales

1 – Les métropoles

2 – Des influences plus ou moins importantes

C – L'aménagement des métropoles

1 – Une spécialisation des quartiers

2 – De fortes inégalités socio-spatiales

D – Quelle métropolisation sur le territoire français ?

1 – Le poids de Paris, métropole mondiale, se renforce

2 – Des métropoles régionales en quête de rayonnement

3 – Des dynamiques régionales très différenciées

4 – Le renforcement des inégalités

Mots importants

Archipel mégalopolitain mondial (AMM) : Ensemble des villes mondiales, reliées entre elles par des liens et des flux, et souvent plus connectées à l'échelle mondiale qu'avec des villes de leur propre territoire national.

Edge city : Nouveaux centres secondaires où l'on trouve immeubles de bureaux, zones industrielles, centres commerciaux, lieux de distraction, au sein d'immenses banlieues résidentielles, localisées sur des carrefours autoroutiers.

Espace de relégation : Espace peu attractif où des populations résident sans l'avoir véritablement choisi pour des raisons économiques, politiques...

Espace périurbain : Espace situé autour d'une ville au-delà des banlieues et dépendant de cette ville.

Fragmentation socio-spatiale : Organisation d'un territoire marquée par une séparation des espaces selon le niveau de vie des populations, selon leur origine.

Gentrification urbaine : Installation de population aisée dans des quartiers rénovés, souvent centraux, au détriment des populations modestes.

Hub : plate-forme de correspondance dans un réseau de transport.

Mégalopole : Vaste ensemble urbanisé constitué de plusieurs grandes agglomérations reliées fonctionnellement (transport...).

Mégalopolis : Ensemble urbain de Boston à Richmond sur la côte est des États-Unis.

Mégapole : Ville très peuplée (10 millions d'habitants ou plus).

Métropole régionale : Métropole ayant souvent le statut de « capitale administrative » d'une région à l'intérieur d'un État, et rayonnant sur cet espace.

Métropole : Grande ville, qui concentre population et fonctions de commandement (politique, économique, et/ou culturel).

Métropolisation : Processus de concentration des activités et des fonctions de commandement dans un nombre limité de grandes villes, les métropoles.

Périurbanisation : processus d'urbanisation des marges rurales d'une agglomération urbaine.

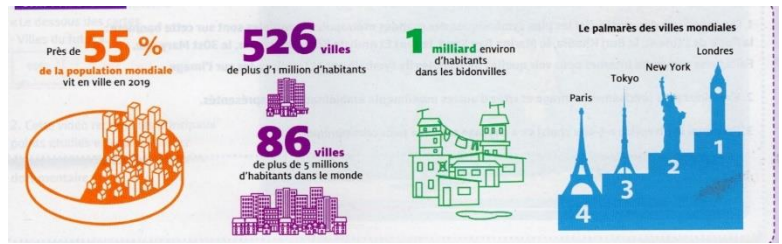
Polycentralité : Organisation spatiale qui se caractérise par la présence de plusieurs centres fonctionnels au sein d'un territoire.

Quartier résidentiel fermé (gated community) : Quartier clos (mur, grille...) dont l'accès est contrôlé. Souvent surveillés par un personnel privé.

Réseau : ensemble de lignes ou de relations permettant de connecter des lieux entre eux, ainsi que les acteurs spatiaux qui y sont présents.

Transition urbaine : Passage rapide d'un peuplement en majorité rural et dispersé à un peuplement en majorité urbain et concentré.

Ville mondiale : Métropole qui concentre des activités de commandement politiques et/ou économiques d'échelle mondiale, qui possède une forte capacité d'innovation et est marquée par un cosmopolitisme. Les villes mondiales constituent des ancrages privilégiés pour les échanges mondialisés.



Chapitre I La métropolisation : un processus mondial différencié

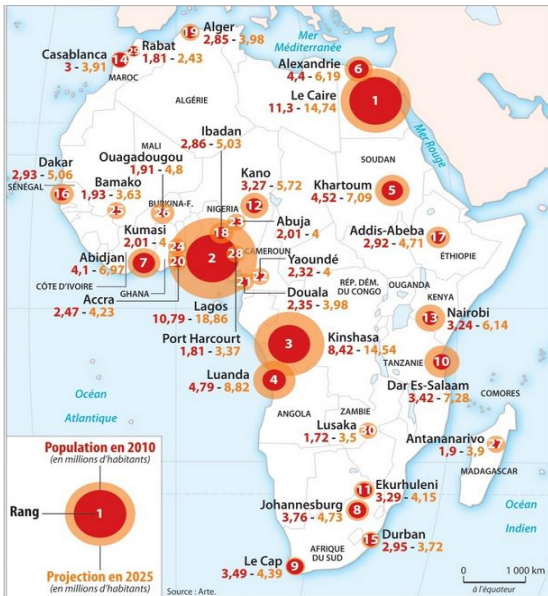
Les villes concentrent, depuis 2007, plus de 55 % de la population mondiale. La croissance de la population s'accompagne d'un processus de métropolisation, plus ou moins avancé, marqué par la concentration des populations, des activités et des fonctions de commandement.

A – Vers un monde urbain

1 – Plus de la moitié de la population mondiale

Plus de la moitié de la population, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, vit dans les villes et devrait atteindre 65 à 70 % en 2050. L'urbanisation est liée au niveau de développement. Les PMA sont urbanisés à moins de 30 % tandis que les pays développés dépassent 80 %. Du fait de la répartition de la population, plus d'un urbain sur deux vit en Asie. Avec l'Afrique, ces deux continents enregistrent les plus forts taux de croissance.

2 – Différents stades de transition urbaine

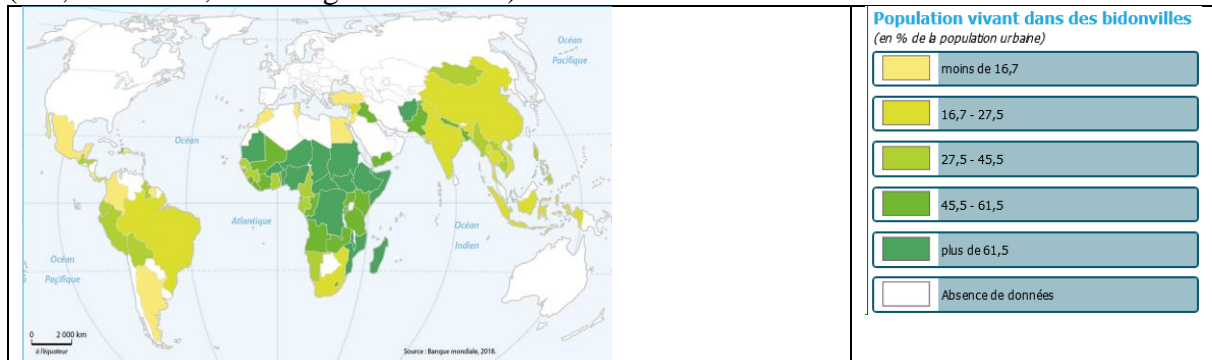


Les 30 plus grandes agglomérations africaines à l'horizon 2025

elles, une grande majorité se trouve dans les pays du Sud (Delhi, Shanghai, Dhaka, Beijing, Mexico, Kinshasa ou Karachi).

b) Des enjeux multiples

Les enjeux posés par cette rapide et forte croissance urbaine sont d'autant plus aigus dans les pays en développement. Comment loger, nourrir, employer cette population... Il y a des conséquences (congestion des transports, pollution, distribution des services de base à tous (eau, électricité, ramassage des déchets)).



B – Études de cas : Londres : ville mondiale

1 - La première métropole d'Europe

Forte de 15 millions d'habitants, Londres possède des fonctions de commandement économiques et culturelles qui la placent au second rang mondial après New York et avant Paris. Ses quartiers d'affaires et son patrimoine sont parmi les plus importants au monde ce qui génère des flux financiers et touristiques très importants.

2 - Une ville au centre d'un vaste réseau de communication

Face à la concurrence d'autres grandes métropoles, la ville renforce sa position dominante par des moyens de communication modernes et performants. Le London Gateway peut accueillir les bateaux à fort tirant d'eau. On accède alors très facilement au bassin de consommation londonien et à un large **hinterland** allant jusqu'à Birmingham et Manchester.

3 - Une ville attractive

La ville travaille aussi son image de marque par l'organisation de manifestations internationales donnant à voir le renouveau de la ville. Elle bénéficie enfin d'atouts supplémentaires : une langue internationale, un marché du travail dynamique et un cadre général sécurisant et politiquement stable. Londres, en tant que métropole de rang international, attire des hommes et des activités du monde entier. Les **FMN** y installent leurs sièges sociaux, les investisseurs y développent de nombreux projets immobiliers.

4 - Les conséquences sociales

Les paysages se transforment ne gardant que quelques vestiges du patrimoine de la ville et se couvrent d'aménagements d'envergure. Cela a des conséquences sociales : la **gentrification** de certains quartiers contraint au départ des populations locales reléguées en

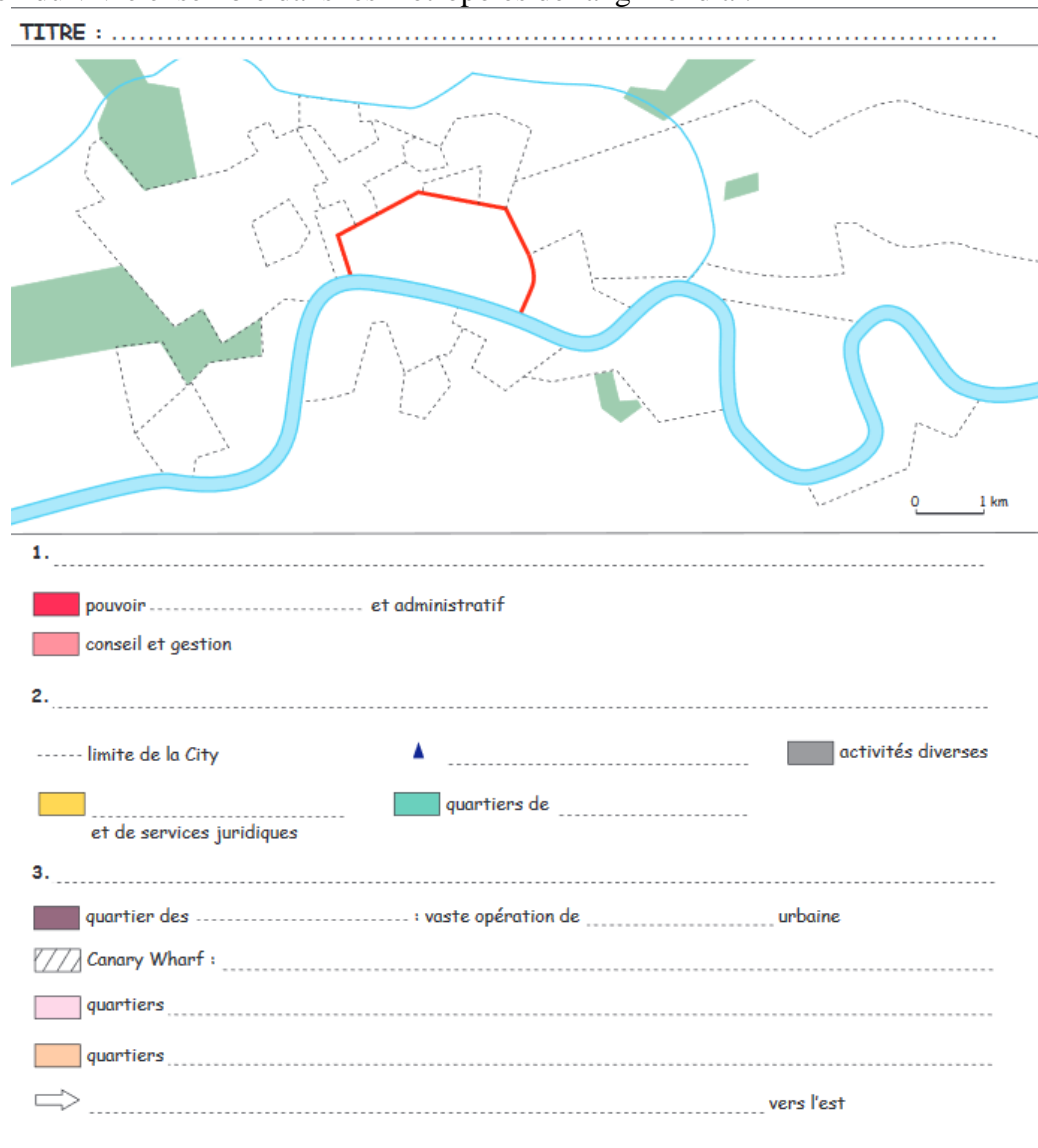
Les pays se différencient selon leur stade dans la **transition urbaine** (dépeuplement accéléré des campagnes au profit des villes). La plupart des pays anciennement industrialisés ont achevé leur transition et connaissent une stagnation, voire une baisse de leur population. Mais les pays en développement sont en cours de transition (phase de croissance forte). Les taux d'urbanisation sont très différenciés, de 13 % (Burundi, Niger) à 99 % (Belgique), et 85 % en France. Certains pays, en dépit d'une forte urbanisation, restent pourtant encore majoritairement ruraux (Inde).

3 - Une croissance des mégapoles

a) Une croissance plus importante

Les plus grandes villes connaissent les plus fortes croissances et dépassent les 10 millions d'habitants. Ce sont des **mégapoles**. Au nombre de 5 en 1975., elles seront plus de 40 en 2030. Parmi

périphérie de la ville au profit d'une population plus aisée. Des conflits émergent et posent la question du vivre ensemble dans les métropoles de rang mondial.



C – Les métropoles

1 - Une concentration des fonctions de commandement

La **métropole** (« *meter-polis* » en grec, soit la ville mère) se définit par une concentration de population mais surtout des fonctions de commandement autour de quartiers d'affaires puissants. La très grande diversité des activités (finance, assurance, immobilier, recherche, sièges sociaux de FTN, etc.) caractérise les métropoles. Cela étant, les villes les plus peuplées (**mégapoles**) comme Lagos, avec pourtant 15 millions d'habitants, ne sont pas (encore) des **métropoles** tandis que des villes plus petites (Francfort) sont de réelles métropoles.

2 - Des influences plus ou moins importantes

a) Sur le monde

Certaines métropoles exercent une influence mondiale. Ces villes mondiales se situent pour la plupart dans les trois pôles majeurs de la mondialisation (Amérique du Nord, Europe occidentale et Asie orientale), comme New York, Londres, Paris, Tokyo ou Hong Kong. Leur poids s'explique par leur ancrage dans des pays fortement développés. Elles entretiennent entre elles de nombreux liens et fonctionnent en réseau : c'est l'**archipel mégalopolitain mondial**.

b) Des métropoles au rayonnement continental, national ou régional

D'autres métropoles exercent une influence moindre mais jouent un rôle continental, national ou local. Souvent très peuplées, leur influence est moins importante que celle des villes mondiales. Elles captent donc et génèrent des flux moins puissants, mais rayonnent sur plusieurs pays, tout en étant motrices au niveau national.

Certaines capitales politiques, bien que parfois peuplées de plusieurs millions d'habitants, ont un rayonnement limité aux frontières de leur État. Ainsi, une ville comme Athènes, 92^e bourse mondiale en 2018, ne joue qu'un faible rôle en dehors de ses frontières

nationales. Les plus petites métropoles sont les métropoles régionales des États. Bordeaux par exemple rayonne essentiellement en Nouvelle Aquitaine dont elle est la capitale administrative. Elle est en concurrence avec Toulouse qui présente les mêmes caractéristiques.

C – L'aménagement des métropoles

1 – Une spécialisation des quartiers

a) Les CBD

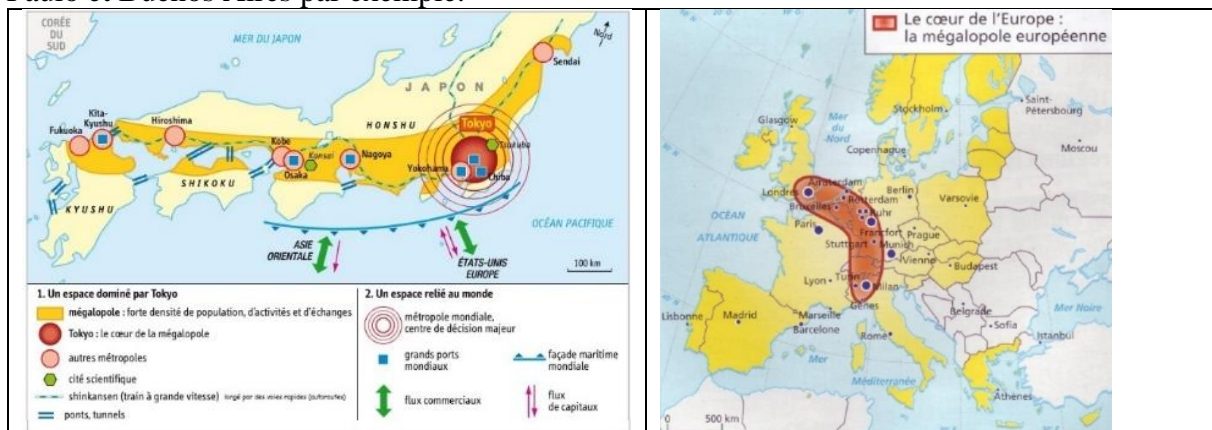
On assiste à une spécialisation croissante de l'espace urbain : certains quartiers sont dédiés à la fonction résidentielle, d'autres à la fonction décisionnelle (administrations et sièges sociaux d'entreprises). Les centres traditionnels sont pour la plupart situés dans le centre historique ou près de celui-ci : s'y concentrent les fonctions politiques, économiques, commerciales et culturelles. Ce sont les **Central Business District**. Souvent, un deuxième centre fonctionnel, plus récent, est aménagé : à Londres, c'est le cas de Canary Wharf, à l'est de la **City**, le centre fonctionnel historique. Les immeubles sont en général élevés, en raison du prix du terrain, mais aussi comme symbole de puissance dans le paysage.

b) Un étalement urbain

La croissance urbaine se manifeste par un étalement urbain. Les quartiers résidentiels mais aussi les zones industrielles et commerciales se développent en périphérie bénéficiant d'espace disponible, de prix des terrains moins élevés et d'infrastructures de transports. De nouveaux centres fonctionnels émergent aussi en périphérie. Ces **edge cities** sont très souvent des espaces dédiés à la recherche, à la logistique, à la production et à la commercialisation. Ils sont aménagés en périphérie et souvent plus accessibles (proximité des aéroports, des nœuds autoroutiers). Dans les pays du Sud, cet étalement se fait sous différentes formes allant du résidentiel de luxe aux quartiers informels et bidonvilles, enserrant parfois des espaces ruraux.

c) La création de mégalopoles

D'immenses aires urbaines se sont créées. Ces dernières sont constituées de métropoles et d'agglomérations secondaires, qui forment une immense région urbaine appelées mégalopoles. La plus ancienne est la **mégalopolis** Boston - Washington. La mégalopole japonaise s'étend de Tokyo à Fukuoka. D'autres sont en formation, entre les métropoles de São Paulo et Buenos Aires par exemple.



2 – De fortes inégalités socio-spatiales

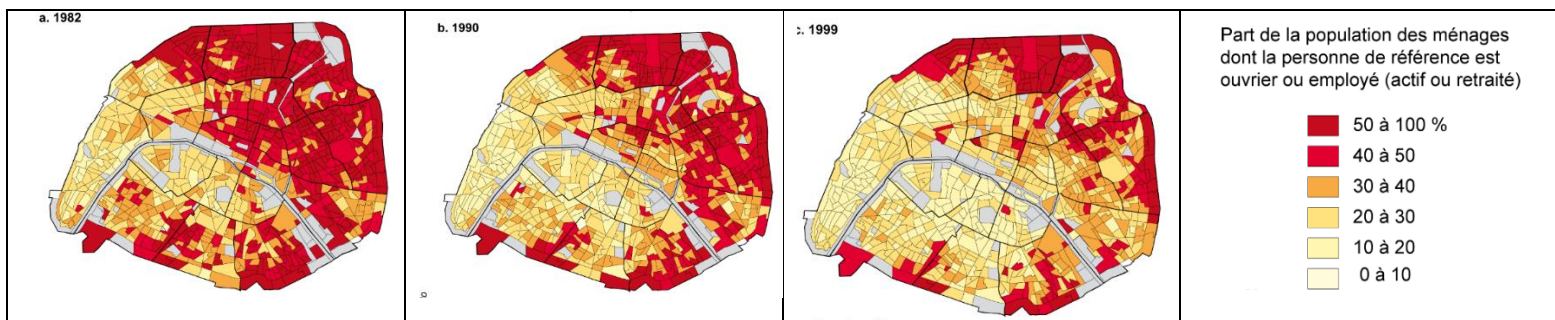
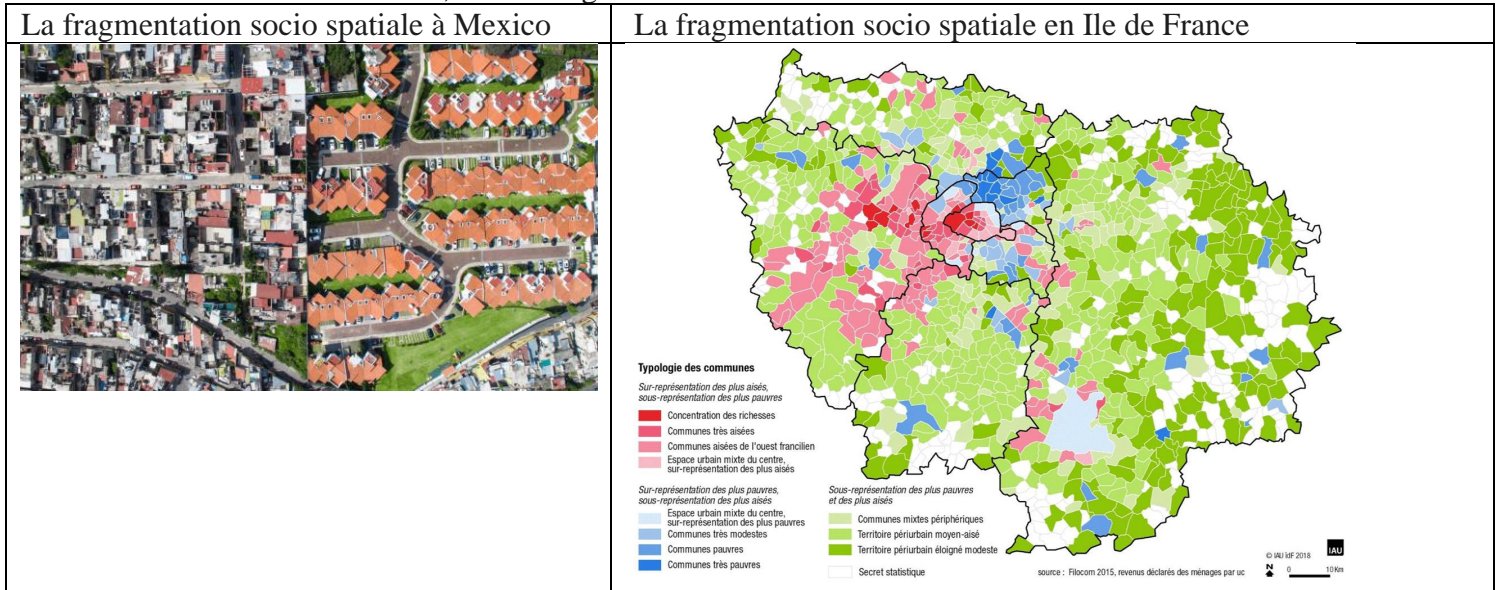
a) De forts contrastes entre les quartiers

L'espace des métropoles est affecté par des inégalités sociales. Les espaces aux populations riches sont souvent séparés de ceux accueillant des habitants aux revenus faibles, au centre comme en périphérie. Cette **fragmentation socio-spatiale** est nettement plus marquée dans les métropoles du Sud. S'y opposent à l'extrême des quartiers aisés et des habitats informels. Près d'un milliard de personnes vivent dans des bidonvilles, en périphérie et parfois au cœur des métropoles. Mais il existe aussi des quartiers intermédiaires, habités par des classes moyennes nombreuses dans les pays émergents.

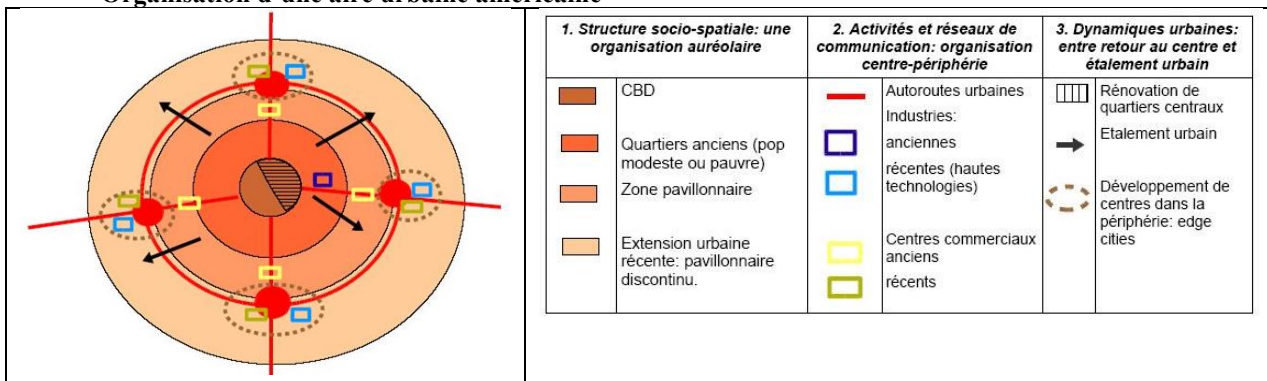
b) La gentrification des centres

La fragmentation socio-spatiale s'accroît avec la gentrification. Elle affecte les quartiers centraux des métropoles, et parfois d'anciens quartiers ethniques comme Harlem à New York. La rénovation de quartiers jusque-là peuplés par des personnes aux faibles revenus a renchéri les prix de l'immobilier, attirant des populations plus aisées souhaitant vivre à proximité du centre et repoussant les populations initiales vers d'autres quartiers, plus excentrés.

Les quartiers résidentiels fermés se développent dans tout l'espace urbain, et non plus seulement en périphérie des métropoles. Ces lotissements ou groupes d'immeubles entourés d'une enceinte créent une véritable rupture dans l'espace urbain. Leur nombre et leur emprise spatiale augmentent dans de nombreuses métropoles. Ce phénomène peut toucher les métropoles du Nord mais aussi du Sud, où les inégalités sont exacerbées



Organisation d'une aire urbaine américaine



Résumé

Près de 55 % de la population mondiale vit dans des espaces urbains. Cet essor est lié à la transition urbaine qui devrait porter ce chiffre à 65% en 2050. Si certains pays, comme les PMA, sont encore peu urbanisés, d'autres, comme les pays émergents, connaissent une croissance urbaine très forte. Dans les pays du Nord, mais aussi en Amérique latine, l'urbanisation est généralisée et la progression plus faible.

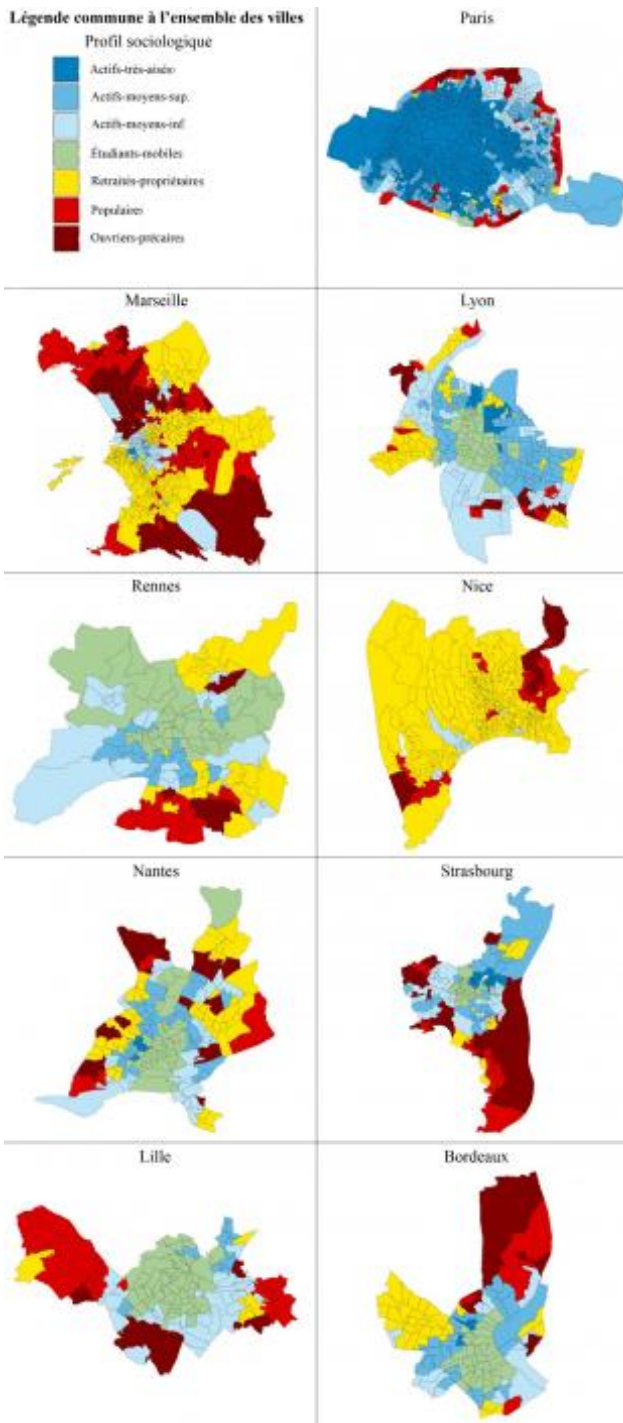
Les mégapoles, de plus en plus nombreuses, doivent faire face à des défis en termes de logement, de transports, de services et de pollution.

La métropolisation renforce la concentration des fonctions de commandement. Les métropoles forment des réseaux à l'échelle mondiale (AMM) mais aussi à des échelles inférieures, constituant parfois des mégapoles.

Les métropoles n'ont pas toutes le même rayonnement : certaines comme Londres ont une influence mondiale (villes mondiales), d'autres une influence moindre, continentale, nationale ou régionale.

Les métropoles se densifient, souvent par croissance verticale, et s'étalent sur un espace de plus en plus vaste. Leur polycentralité est de plus en plus marquée, les fonctions de commandement n'étant plus exclusivement concentrées dans un seul quartier des affaires.

La fragmentation fonctionnelle et les inégalités socio-spatiales s'amplifient. Les métropoles concentrent à la fois les populations les plus riches et les plus défavorisées. La gentrification, le développement de quartiers fermés ou, à l'opposé, de bidonvilles témoignent de cette fragmentation.



D - Quelle métropolisation sur le territoire français ?

1 - Le poids de Paris, métropole mondiale, se renforce

Paris, seule ville française de rayonnement mondial, concentre les pouvoirs politique, économique et financier, les médias, la recherche scientifique, la vie intellectuelle et artistique.. L'organisation en étoile autour de Paris des réseaux autoroutiers et ferroviaires renforce ce phénomène. Grâce à ses deux aéroports internationaux, Paris est l'un des principaux **hubs** européens. Le projet de Métropole du Grand Paris entend renforcer son influence .

2 - Des métropoles régionales en quête de rayonnement

Les métropoles régionales françaises ont un poids européen modeste. Lyon, seconde agglomération française est 7 fois moins peuplée que Paris. L'État français veut accroître le poids de ses 22 métropoles pour qu'elles intègrent les réseaux des métropoles européennes en donnant aux grandes aires urbaines beaucoup plus de compétences économiques. Les grandes villes françaises accueillent en effet peu de fonctions nationales et internationales. Elles renforcent leur attractivité régionales par de grandes opérations d'urbanisme, en proposant des services rares (Université, centre hospitalier, commerces spécialisés, innovation), et en se dotant d'infrastructures de transports rapides. Les métropoles les plus dynamiques sont à l'Ouest et au Sud de la France. Certaines sont spécialisées dans les hautes technologies (Toulouse, Grenoble). Les métropoles du Nord, de l'Est et du Centre ont souffert des crises industrielles.

3 - Le renforcement des inégalités

a) Les contrastes sociaux

La métropolisation accentue les contrastes socio-spatiaux à l'intérieur des agglomérations du fait d'une hausse des prix de l'immobilier depuis 20 ans. Les populations aisées peuvent choisir leur lieu de résidence

: centre-ville rénové ou réhabilité, banlieue pavillonnaire, espace périurbain. La gentrification transforme des quartiers centraux anciennement populaires et exclut les catégories sociales modestes. Ces dernières sont reléguées dans des quartiers anciens dégradés, des grands ensembles des années 1960, et dans des zones périurbaines éloignées.

b) Villes perdantes/villes gagnantes

Les villes petites (5000 à 50000 habitants) et moyennes (50000 à 200000) regroupent en 2019, 23 % de la population et 26 % des emplois.

Certaines sont confrontées au déclin démographique : Chalon-sur-Saône a perdu 13 000 habitants entre 1975 (58 000 habitants) et 2017 (45 000). Face aux métropoles régionales, ces villes, à l'écart des activités, sont exposées au vieillissement démographique et au ralentissement économique. A la désertification industrielle s'ajoute souvent la disparition des services publics (hôpitaux, tribunaux, impôts, poste, casernes...). Les plus en difficulté se concentrent dans le Centre et le Nord-Est.

D'autres villes disposent au contraire de nombreux atouts. Face aux problématiques des grandes métropoles (saturation, pollution, gentrification...), ces villes se caractérisent par des

marchés foncier et immobilier accessibles, des cadres de vie authentiques, un patrimoine valorisé... Celles situées à proximité des grandes métropoles (Albi, proche de Toulouse) tirent profit du dynamisme de ces dernières. Sur les littoraux atlantique et méditerranéen, et dans le Sud, des villes attirent retraités et touristes, générant des emplois de services, mais aussi une spéculation immobilière source d'inégalités.

Résumé : Capitale macrocéphale de la France, Paris a vu son poids renforcé par la métropolisation. Seule ville mondiale du pays, elle concurrence Londres, New York et Tokyo, villes avec lesquelles elle entretient des relations nombreuses (archipel mégapolitain mondial). Son attractivité est due à son accessibilité et à son poids économique, à son influence diplomatique, culturelle et touristique. L'influence de Paris déborde sur l'ensemble d'une vaste région urbaine en cours d'aménagement notamment en ce qui concerne les mobilités (Grand Paris).

La France compte très peu de grandes villes. Les métropoles françaises exercent donc surtout leur influence dans le cadre régional. Les villes moyennes, largement majoritaires sont globalement en crise démographique et économique.

La fragmentation socio-spatiale est ancienne mais s'accélère avec la métropolisation. Les centres-villes se dépeuplent ou accueillent des populations privilégiées (gentrification). La mixité sociale est faible en banlieue, mais également dans le périurbain. L'étalement urbain, responsable de l'accroissement de la taille des aires urbaines, contribue notamment à complexifier la question des mobilités.

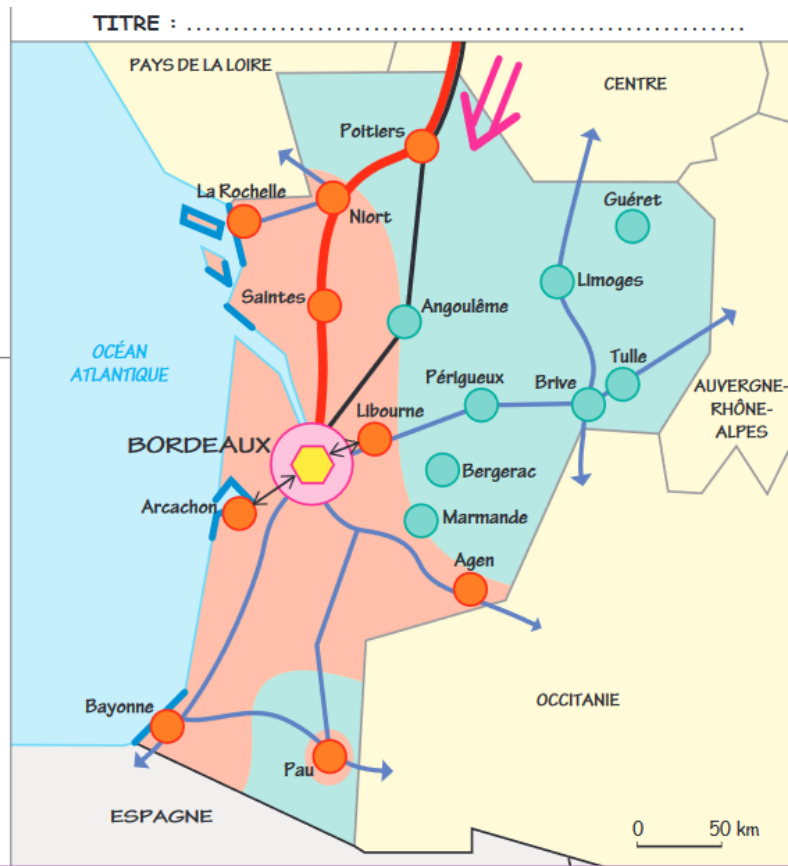
Exercices

1.

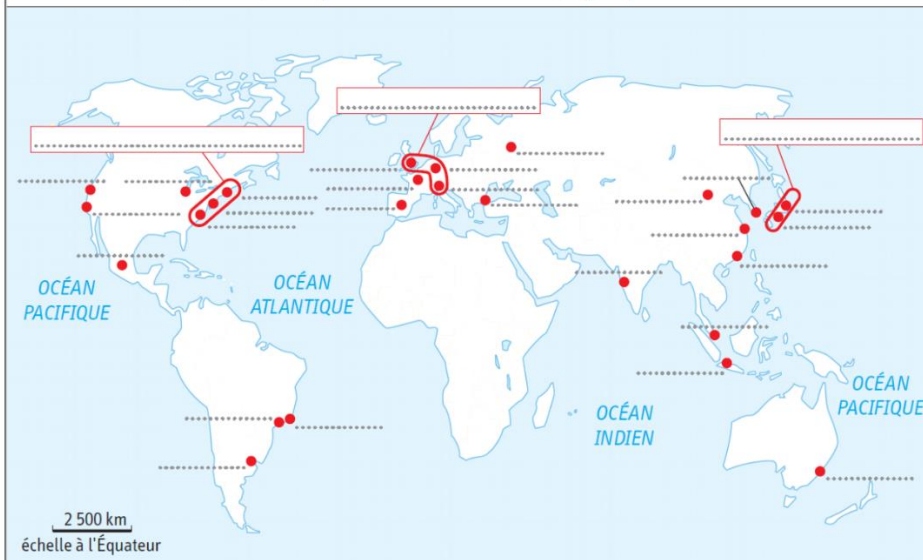
.....

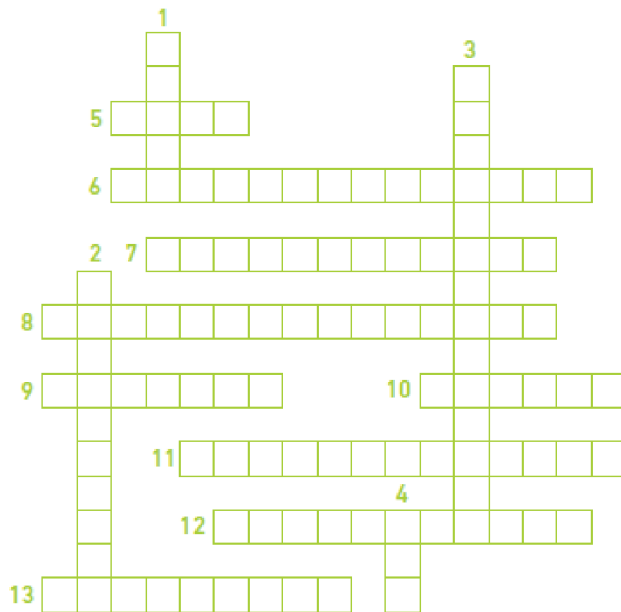
2.

.....



TITRE : Principales métropoles mondiales et mégapoles en 2018





La mégalopole japonaise, une interface fortement intégrée dans la mondialisation

Une vaste aire urbaine

La mégalopole occupe le littoral sud de l'île d'Honshu. Elle rassemble 80 % de la population japonaise. Polarisée par trois mégapoles, Tokyo (37 millions d'habitants), Osaka (19 millions) et Nagoya (9,5 millions), cette région urbaine s'étend d'est en ouest, de la plaine du Kantô où se situe Tokyo jusqu'à Kita-Kyushu-Fukuoka (5,5 millions d'habitants). Elle est jalonnée par d'importantes métropoles régionales, comme Hiroshima avec ses 2 millions d'habitants. L'extension de l'espace mégalopolitain se poursuit vers les îles du sud (Kyushu, Shikoku) et vers Sendai (2,3 millions d'habitants) au nord-est.

Une interface dynamique

La région urbaine est structurée par un important réseau de transport. Elle est traversée par un axe ferroviaire majeur desservi par un train à grande vitesse, le Shinkansen, reliant Tokyo au sud de Kyushu. Cinq aéroports internationaux assurent un trafic croissant de passagers et contribuent à l'ouverture de la mégalopole sur le monde : en 2018, les deux aéroports de Tokyo (Haneda et Narita) totalisent 125 millions de passagers ; les deux aéroports d'Osaka (Kansai et Itami) cumulent 44 millions de passagers par an. Nagoya-Chubu en accueille 14 millions. Les baies de Tokyo, de Nagoya et d'Osaka accueillent également d'importantes zones industrielo-portuaires, faisant de la mégalopole une interface maritime majeure à l'échelle mondiale.

Un espace fortement intégré à la mondialisation

Tokyo est l'une des plus puissantes métropoles de la planète : elle est le siège du Kabuto-Cho, la 3^e place boursière mondiale ; elle est également un centre de recherche scientifique de niveau mondial en robotique et en nouvelles technologies. Sur le plan culturel, Tokyo s'est affirmée comme un pôle mondial de la création dans les domaines du jeu vidéo, de la mode et du design.



Chapitre II Une diversification des espaces et des acteurs de la production

A - La diversité des espaces productifs

1 – Une nouvelle division du travail

2 – Le poids des FTN

B - Une compétition entre acteurs et territoires productifs

1 – Le rôle des acteurs publics

2 – Une concurrence des territoires

C – La multiplication des flux et ses conséquences

1 – Des échanges toujours plus nombreux

2 – Une littoralisation des activités

3 – La place de l'Asie orientale

D – Espaces et acteurs de la production en France

1 - Des systèmes productifs en mutation

2 - De nouvelles dynamiques de localisation

3 - Une nouvelle géographie des espaces productifs

Mots importants :

Avantage comparatif : Point fort d'un espace (main d'œuvre, fiscalité avantageuse, localisation...) qui le valorise par rapport à d'autres.

Conteneurisation : généralisation du transport de marchandises dans des conteneurs (boîtes de transport au format standardisé).

Délocalisation : transfert de production vers des pays disposant d'une main-d'œuvre à bas coût et de réglementations sociales et environnementales peu contraignantes.

Économie numérique : ensemble des secteurs d'activité et des entreprises qui produisent des biens et des services assimilés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) comme l'informatique, les télécommunications et l'électronique.

Façade maritime : ensemble de grands ports desservant un même arrière-pays.

Interface : zone de contact entre deux ensembles géographiques distincts. Elle génère le plus souvent des flux mais parfois aussi des tensions.

Investissements directs à l'étranger (IDE) : sommes d'argent investies par des entreprises étrangères sur un territoire (création, rachat d'entreprise).

Littoralisation : Concentration des hommes et des activités sur les littoraux.

NDIT : Nouvelle division internationale du travail : Spécialisation des territoires dans le cadre de la mondialisation.

Productivité : rapport entre la quantité produite et les moyens (humains, matériels) utilisés pour cette production.

Reconversion : réorientation des activités d'une entreprise ou d'un espace vers un secteur plus compétitif suite au déclin d'une production.

Réseau : ensemble de lignes ou de relations permettant de connecter des lieux entre eux, ainsi que les acteurs spatiaux qui y sont présents.

Tertiariation : progression du poids des services dans l'économie et la population active d'un pays.

Valeur ajoutée : supplément de valeur donné par une entreprise aux biens et aux services entre le début et la fin de leur production.

Zone économique spéciale (ZES) : zone franche, à l'échelle d'un port, d'un quartier ou d'une ville, bénéficiant d'avantages fiscaux et/ou douaniers pour attirer les entreprises.

Zone franche : territoire bénéficiant d'avantages fiscaux et/ou douaniers.

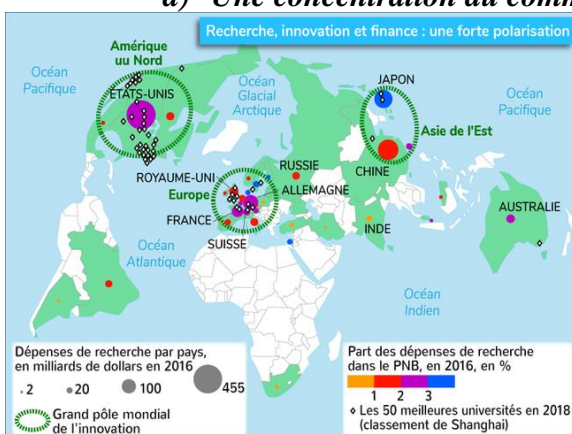
Chapitre II Une diversification des espaces et des acteurs de la production

À l'heure de l'économie numérique, les systèmes productifs français et mondiaux se diversifient. En plaçant les territoires en concurrence, les entreprises internationales jouent un rôle majeur dans l'organisation de la production et dans la distribution des flux. C'est la nouvelle division internationale du travail (NDIT)

A - La diversité des espaces productifs

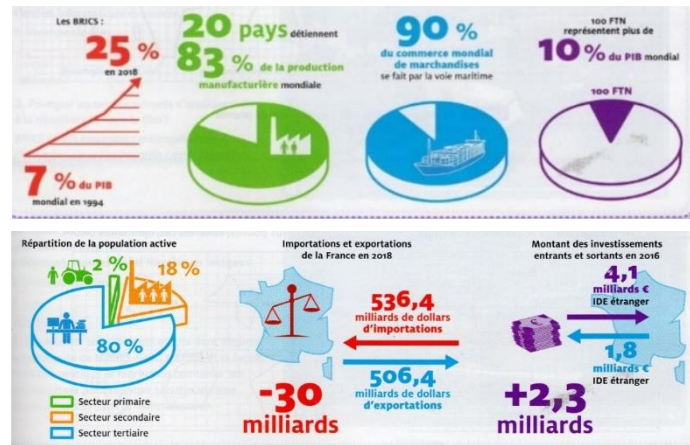
1 – Une nouvelle division du travail

a) Une concentration du commandement



L'ensemble des opérations (création, conception), sont localisées dans différents pays, permettent de réaliser un produit fini et contribuent à produire de la valeur ajoutée. À l'échelle mondiale, les puissances occidentales (États-Unis, Allemagne, Royaume-Uni, France) et le Japon sont de plus en plus concurrencées par les puissances émergentes (Chine, Inde, Brésil). Mais les États-Unis conservent encore un tiers des dépenses de Recherche-Développement.

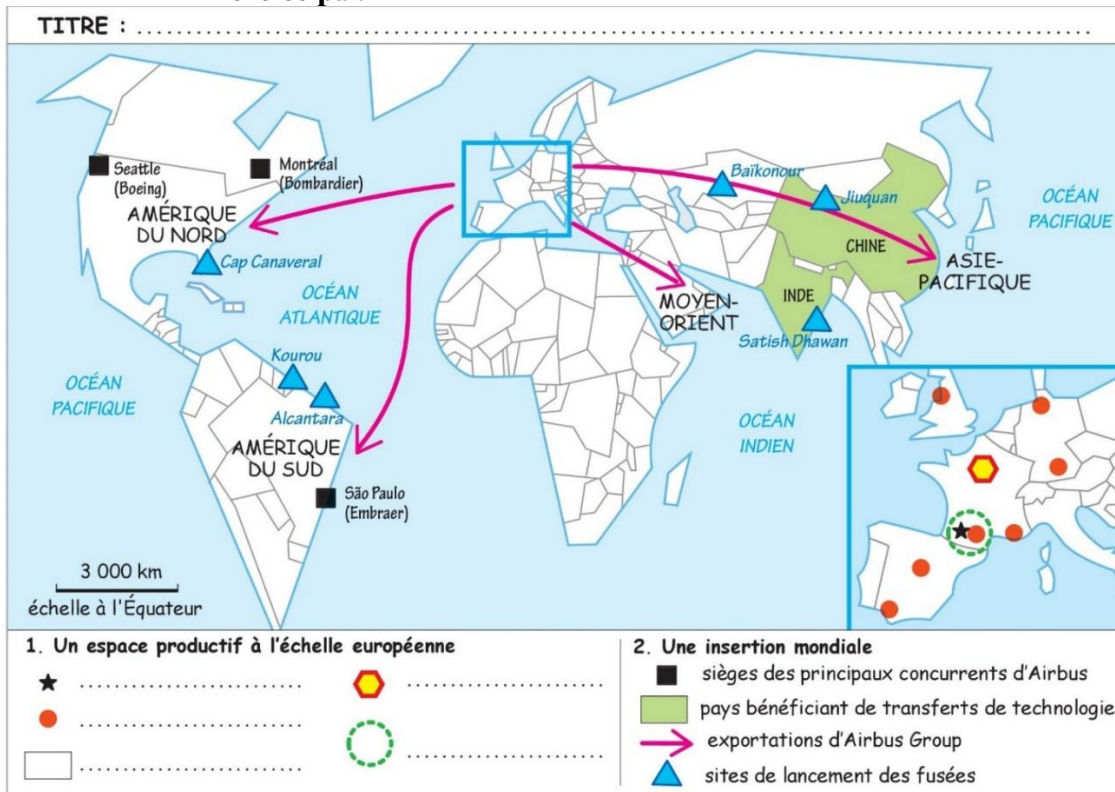
b) Une délocalisation de la production



La valeur de la production industrielle a augmenté de plus de 30 % au cours des dix dernières années. L'Asie concentre 80 % de cette croissance, et la Chine est la première puissance industrielle depuis 2013. Cependant, les tâches de fabrication (textile, automobile, électronique...) sont de plus en plus dispersées et se délocalisent en Europe orientale, en Asie du Sud-Est (Thaïlande, Indonésie, Vietnam) et en Afrique (Afrique du Sud, Maroc, Nigeria, Ethiopie).

Inversement, certains pays se cantonnent l'exploitation des ressources énergétiques, minières et agricoles (en Amérique latine, Afrique ou Russie).

Exercice p.99



B - Une compétition entre acteurs et territoires productifs

1 – Le poids des FTN

a) Des acteurs majeurs

Les firmes transnationales (FTN) sont les acteurs majeurs de la production. Il y en a environ 100 000. Sur les 500 premières FTN en 2017, plus de 427 sont concentrées dans les pays développés, États-Unis en tête suivis des pays d'Europe de l'Ouest et du Japon. Elles peuvent être d'importants groupes pétroliers (Schell, Exxon, Total), agroalimentaires (Nestlé, Danone), automobiles (Toyota, Ford). Toutefois, les pays émergents, en particulier les BRICS, comptent de plus en plus de FTN (Petro China en Chine, Tata en Inde, Gazprom en Russie).

b) L'importance des NTIC

Les entreprises des pays développés sont des acteurs de l'économie numérique. Plus de 60 % sont étatsuniennes (les GAFAM : Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft), britanniques et allemandes.

Avec seulement quatre multinationales, le poids des pays émergents reste marginal (Alibaba en Chine). Par ailleurs, de toutes petites entreprises et start-up au Nord comme au Sud utilisent les plateformes numériques (Ebay) pour vendre dans le monde entier.

2 – Le rôle des acteurs publics

a) Les États

Les États mettent en œuvre des politiques attractives en subventionnant certains secteurs productifs (Recherche-Développement, aéronautique...), en proposant une fiscalité avantageuse favorisant les bas salaires (Bangladesh, Thaïlande, Vietnam, Ethiopie...) et des règles sociales et environnementales assouplies dans les zones franches. Ils aménagent le territoire pour faciliter l'accès au numérique et au transport. Ils signent aussi des accords internationaux, au sein de l'OMC, ou d'organisations régionales (Mecosur, UE...)

b) Des agents régulateurs

Quelques acteurs tentent d'imposer des règles de bonne conduite aux FTN. Certaines organisations internationales (Banque mondiale) et des ONG dénoncent l'absence de transparence financière et le non-respect des règles (travail des enfants, conditions de travail).

3 – Une concurrence des territoires

Alors que les pays développés ont du mal à lutter contre les délocalisations industrielles, les pays émergents montrent leur capacité à orienter leur économie vers les secteurs les plus porteurs. Copiant le modèle de la Silicon Valley californienne, Shenzhen en Chine, la Silicon Wadi à Tel Aviv, la Silicon Oasis à Dubaï attirent chercheurs, universitaires et entrepreneurs du monde entier qui coopèrent dans des pôles de l'innovation.

C – La multiplication des flux est ses conséquences

1 – Des échanges toujours plus nombreux

a) Les marchandises

Les échanges de marchandises ont augmenté depuis les années 1990. Le volume des échanges a été multiplié par 3,5. Si les flux sont encore polarisés par les grandes puissances (10 États assurent la moitié du commerce mondial), le poids des pays en développement est de plus en plus déterminant : en 2017, ils représentaient 43 % du commerce mondial.

b) Les flux financiers

Seule une vingtaine d'États bénéficie de l'essentiel des investissements directs à l'étranger (IDE) émis par les firmes transnationales (FTN) pour implanter ou contrôler une nouvelle filiale. Les FTN des pays émergents représentent désormais plus du quart de ces IDE.

La capitalisation boursière concerne principalement une dizaine de places boursières : New York (41 % de la capitalisation boursière), Londres, Tokyo, Paris, Shanghai, Shenzhen, Hong Kong...dominent la planète financière. D'autres émergent : Mumbai, São Paulo, Mexico...

c) Les services

Au cours des vingt dernières années, ils augmentent plus rapidement que le commerce des marchandises. Les pays en développement jouent un rôle croissant ; leur part dans la valeur des exportations mondiales de services (assurances, etc.) est passée d'un quart à un tiers.

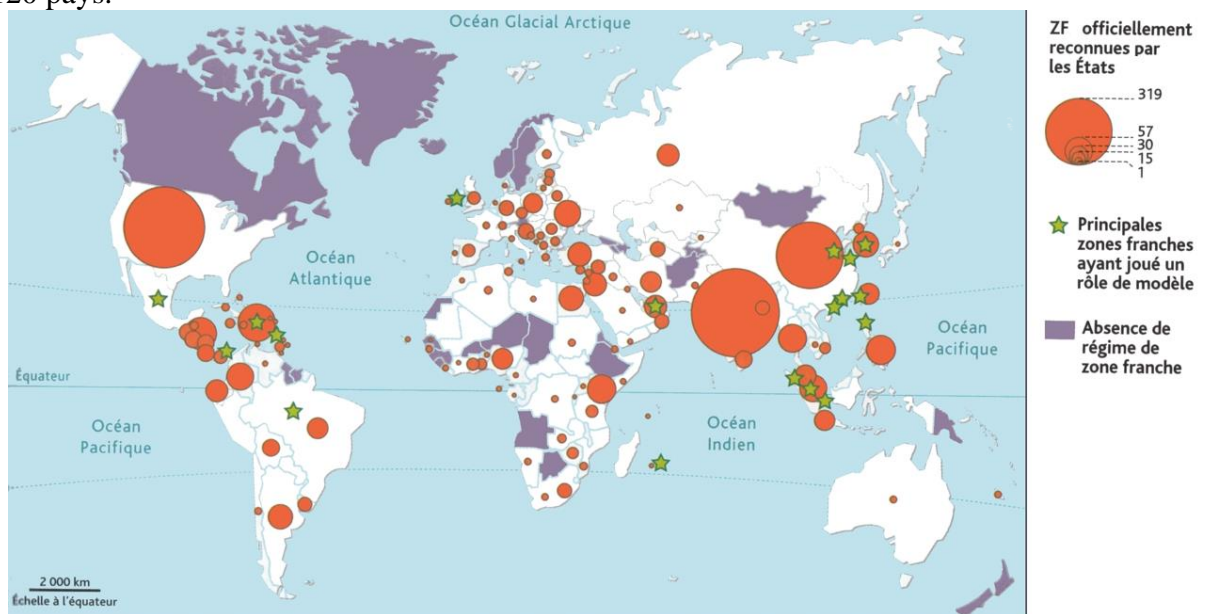
2 – Une littoralisation des activités

a) La place des grands ports

Les zones industrialo-portuaires regroupent des raffineries de pétrole, des usines pétrochimiques, sidérurgiques, chimiques, agroalimentaires et d'immenses plateformes de stockage des marchandises. Aux Pays-Bas, le port de Rotterdam par exemple s'étire sur plus de 30 kilomètres. Au Maroc, le complexe Tangermed est devenu un espace stratégique.

b) Les zones franches

Depuis 1978, la Chine attire les investisseurs étrangers au sein des zones économiques spéciales (ZES). La plus importante, celle de Shenzhen, non loin de Hong Kong, s'étend sur 2 000 km² et dépose 50 % des brevets internationaux de la Chine. Face à ce succès, d'autres pays se sont lancés dans ce type d'aménagement : on en dénombre aujourd'hui plus de 4 300 dans 120 pays.



Les zones franches dans le monde



c) Les littoraux touristiques

En 25 ans, le nombre de touristes a été multiplié par 3 (1,4 milliard en 2018). Cet accroissement est lié au développement du transport aérien et à la hausse globale du niveau de vie des sociétés émergentes en Asie et en Amérique. Les bassins méditerranéen, caribéen et les mers de Chine restent les premières zones d'accueil du tourisme balnéaire. Portées par l'essor des croisières, d'autres se développent (Moyen-Orient, régions polaires...) ;

3 – La place de l'Asie orientale

Elle réalise 25 % des échanges mondiaux et assure 40 % du trafic mondial des conteneurs. Les ports chinois (12 des 20 premiers ports mondiaux représentent 60 % du trafic mondial) et du reste de l'Asie orientale (Singapour, Busan) connaissent une progression spectaculaire.

Sujet 1 P.134



D – Espaces et acteurs de la production en France

Les systèmes productifs français sont modifiés par la mondialisation et l'intégration européenne qui font évoluer les logiques d'implantation des activités. À l'échelle locale, les acteurs cherchent à renforcer l'attractivité des territoires, tandis que l'essor des services contribue à la recomposition des villes.

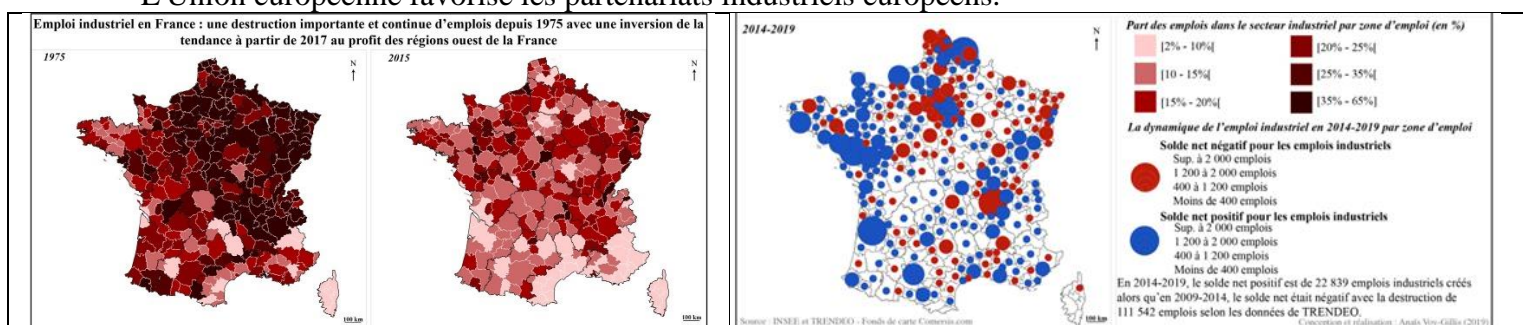
1 - Des systèmes productifs en mutation

a) L'industrie en recomposition

Depuis plusieurs décennies, la part de l'industrie dans la production de richesse diminue. L'emploi industriel est passé de 40 % en 1968 à 12,5 % de la population active (3,3 millions d'emplois). Cette désindustrialisation s'explique par des facteurs variés : robotisation, délocalisation, mondialisation...

b) L'influence de la mondialisation

Dans un contexte d'intégration européenne et mondiale, les systèmes productifs français évoluent. Certaines entreprises délocalisent une partie de leurs activités pour rechercher une main-d'œuvre bon marché, des normes sociales, fiscales et environnementales peu contraignantes. D'autres, au contraire, rapatrient une partie de leur activité sur le territoire. L'Union européenne favorise les partenariats industriels européens.



c) Une tertiarisation croissante de l'économie

Les services représentent env. 80 % de la production de richesse en France. Le développement du tourisme et des services aux entreprises augmente la part des services dans l'économie. Les services à la personne progressent du fait du vieillissement de la population

2 - De nouvelles dynamiques de localisation

a) Un ancrage local fort

Certains systèmes productifs reposent sur un ancrage local fort autour de productions spécialisées à haute valeur ajoutée, organisées en petites unités de production. Certains territoires sont associés à des systèmes productifs spécialisés. Ces systèmes productifs locaux bénéficient d'une labellisation par l'État, comme le Choletais (confection enfantine et chaussures), la région d'Oyonnax (plasturgie).

b) Accessibilité et innovation

Ils constituent les deux principaux facteurs de recomposition des systèmes productifs. Les entreprises privilégient les territoires les mieux connectés : régions frontalières, portuaires ou aéroportuaires.

c) Le rôle des acteurs publics

Les collectivités territoriales agissent sur les équipements et services mis à disposition des entreprises à l'échelle régionale ou locale tandis que l'État intervient par des politiques d'aménagement du territoire. Les appels à projets à destination des **pôles de compétitivité** concentrent les efforts sur les territoires compétitifs et attractifs.

3 - Une nouvelle géographie des espaces productifs

a) Le poids des métropoles

À l'échelle nationale, les métropoles sont de plus en plus attractives pour les activités productives. La mondialisation renforce la concurrence entre les territoires et favorise les métropoles. Elles sont à la fois des bassins d'emplois et de vastes marchés de consommation. Dans les métropoles, les quartiers d'affaires (La Défense, La Part-Dieu) accueillent les sièges sociaux de firmes et les services aux entreprises. La métropole francilienne reste la première région économique, assurant à elle seule plus de 30 % du PIB français. L'Île-de-France concentre l'essentiel des fonctions de commandement du secteur privé et de la recherche scientifique alors que le reste du territoire est davantage voué à la production de biens et de services.

b) Des inégalités entre les régions

Les entreprises spécialisées dans la recherche et le développement (R&D) et dans les hautes technologies recherchent la proximité des universités et centres de recherche en s'implantant dans les technopôles (Sophia Antipolis, Saclay).

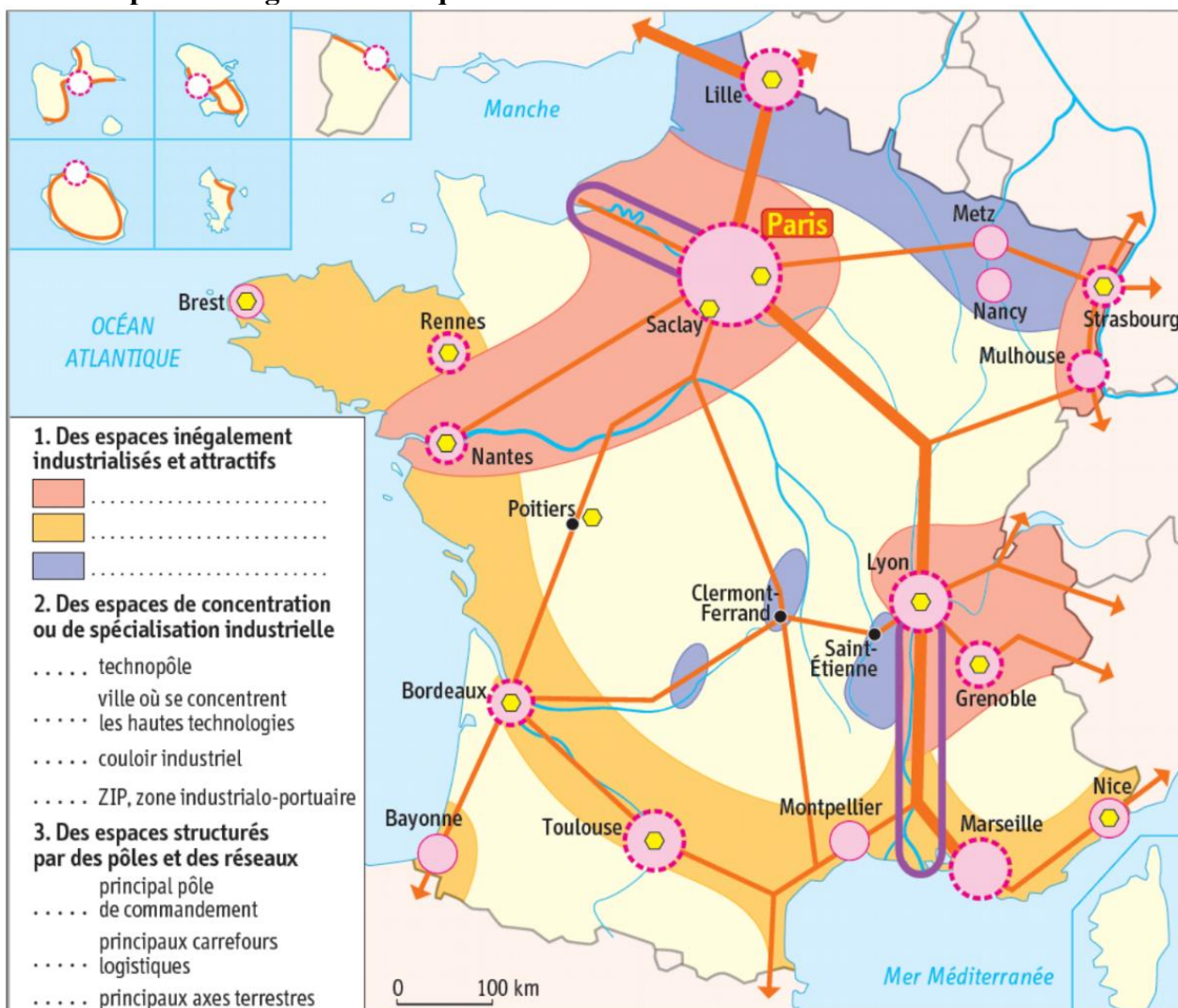
Les grandes villes des Midlands méditerranéen et atlantique, aux nombreux atouts, attirent activités industrielles et tertiaires. Les régions anciennement industrialisées du Nord et du Nord-Est sont en reconversion tandis que les territoires ultramarins souffrent de l'éloignement et de l'exiguïté insulaires.

Résumé

À l'échelle mondiale, on observe une nouvelle organisation de la production. Les grandes puissances concentrent les activités de direction et de recherche. Certains espaces se spécialisent dans la production industrielle (Asie) ou celle de ressources agricoles ou minières (Afrique, Amérique du Sud). D'autres développent des services (finance ou tourisme). C'est le cas de nombreuses îles. Le système productif français connaît parallèlement une désindustrialisation et une puissante tertiarisation (80 % de la production de richesse en France).

Les FTN s'appuient sur une division internationale des processus productifs. Les flux s'accroissent entre des espaces productifs fortement interconnectés. Le développement de l'économie numérique favorise ces dynamiques. Les entreprises françaises s'intègrent dans des réseaux de production européen. Pour mieux affronter la concurrence, les gouvernements européens encouragent la coopération entre leurs entreprises : Airbus assemble ses avions en France à partir de pièces produites dans plusieurs villes d'Europe.

Les territoires sont mis en concurrence et valorisent leurs avantages comparatifs. À toutes les échelles, les acteurs publics accompagnent ces recompositions. Ils prennent des mesures pour favoriser la compétitivité des territoires et leur mise en réseau. En France, les pôles de compétitivité, les districts industriels ou les technopôles permettent une meilleure valorisation des territoires.

Complétez la légende du croquis. P.169

Chapitre III La mutation des espaces ruraux**A – Des espaces plus ou moins dynamiques****1 - Des sociétés inégalement rurales****2 – De grandes inégalités****3 - Des espaces entre traditions et modernité****4 - L'affirmation des fonctions non agricoles****B – Entre partage et tensions****1 – Villes et campagnes****2 – Mais des sources de conflits****C – Les espaces ruraux français****1 - Des espaces productifs agricoles en mutation****2 - Une diversification sociale et fonctionnelle****3 - Des enjeux d'aménagement rural****Mots importants**

Accapement des terres (land grabbing) : Acquisition ou de location de terres par des investisseurs étrangers, essentiellement à des fins agricoles.

Agribusiness : Activités économiques développées autour de l'agriculture productiviste afin de transformer et de vendre des produits alimentaires.

Agriculture biologique : agriculture qui n'utilise pas d'intrants (engrais, pesticides, produits chimiques) d'origine industrielle, ni d'OGM.

Agriculture productiviste : agriculture commerciale dont l'intensivité et la productivité reposent sur un recours aux techniques et aux progrès scientifiques.

Agriculture sur brûlis : réalisée sur une ancienne forêt défrichée par le feu.

Agriculture vivrière : destinée à nourrir la famille (petites exploitations, main-d'œuvre abondante, travail manuel et peu mécanisé, faibles rendements).

Agricultures intensives / extensives : L'agriculture intensive est un mode d'agriculture à hauts rendements : on produit le plus possible sur une surface donnée. L'agriculture extensive est un mode d'agriculture à rendements faibles. On produit peu sur une surface donnée.

Agritourisme : activité touristique pratiquée sur une exploitation agricole (gîte rural, chambre d'hôtes, camping à la ferme).

Agrocarburants : carburants produits à partir de produits agricoles.

Conflit d'usage : rivalité opposant les acteurs spatiaux autour de l'utilisation d'une ressource ou d'un territoire.

Déprise agricole : abandon de l'activité agricole sur un territoire.

District industriel : concentration, sur un territoire donné, de PME spécialisées dans un secteur d'activité.

Économie présenteielle : production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes sur un territoire (résidents, touristes).

Écotourisme (tourisme vert) : tourisme centré sur la découverte de la nature ainsi que le respect de l'environnement et des cultures locales.

Exode rural : migration définitive de populations des campagnes vers les villes.

Néoruraux : citadins venus s'installer en zone rurale.

Organisme génétiquement modifié (OGM) : organisme dont on a modifié le patrimoine génétique afin de lui donner de nouvelles propriétés (résistance aux insectes, tolérance aux herbicides).

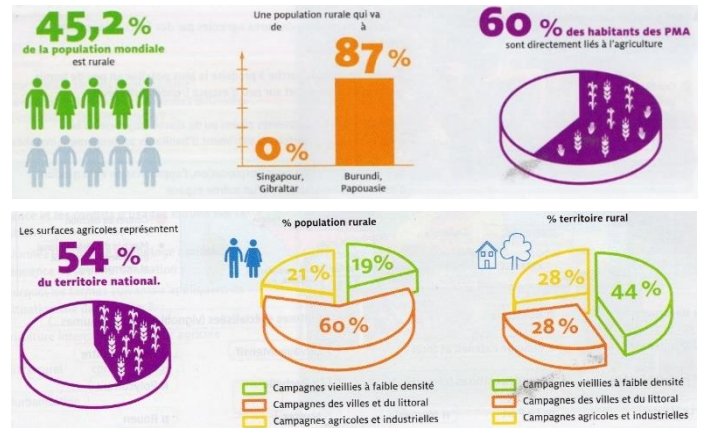
Patrimoine : biens naturels, culturels, matériels/immatériels, qu'on souhaite transmettre aux générations futures.

Politique agricole commune (PAC) : politique européenne créée en 1962 pour moderniser et développer l'agriculture des pays membres de la CEE puis de l'UE.

Polyculture : production de différentes cultures sur une même exploitation.

Terroir : portion de territoire caractérisée par des aptitudes agricoles particulières liées au climat, aux sols et au relief, valorisée par des savoir-faire locaux souvent ancestral

Population rurale dans le monde : **45 %** Nombre de ruraux dans le monde : **3,4 milliards** dont agriculteurs : **1.3 milliards** Superficie agricole dans le monde : **37 %** des terres

**Chapitre III La mutation des espaces ruraux**

Les espaces ruraux se définissent par des spécificités paysagères, économiques et socioculturelles. Les liens qu'ils entretiennent avec les villes favorisent aussi bien leur valorisation et leur attractivité que leur marginalisation. La diffusion de nouvelles fonctions non agricoles entraîne des recompositions parfois facteurs de conflictualités.

A – Des espaces plus ou moins dynamiques**1 - Des sociétés inégalement rurales****a) Diminution de la part de ruraux**

Depuis 2007, la population rurale mondiale est devenue minoritaire : 45 % de la population mondiale vit aujourd'hui en zone rurale. C'est la conséquence de la transition urbaine, largement alimentée par l'exode rural. Cependant, avec 3,4 milliards d'habitants, les espaces ruraux n'ont jamais été aussi peuplés au cours de l'histoire. La population rurale continue même d'augmenter en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud.

b) Des différences selon les régions

Les pays les moins ruraux se trouvent en Europe (Belgique, Pays-Bas), en Amérique latine (Uruguay, Argentine) et au Moyen-Orient (Israël, Jordanie). À l'inverse, la population vit encore majoritairement dans les campagnes dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, d'Asie du Sud et d'Océanie (Papouasie-Nouvelle-Guinée). L'Inde regroupe 25 % de la population rurale mondiale.

Certains espaces ruraux sont très densément peuplés : vallées fluviales et grands deltas (Asie des moussons), en raison de la main d'œuvre abondante exigée par la riziculture, grands lacs (Afrique centrale), littoraux (Indonésie), montagnes tropicales (Andes, Ethiopie). Certains d'entre eux sont d'une pauvreté extrême (Afrique subsaharienne).

2 – De grandes inégalités

a) Entre les agricultures

Certaines, orientées vers l'exportation, génèrent de gros revenus : céréaliculture (UE, États-Unis, Brésil), plantations tropicales (bananeraies en Amérique centrale). D'autres sont destinées à l'autoconsommation : agriculture sur brûlis (Asie du Sud-Est, Amazonie), élevage extensif (Afrique, Asie centrale).

b) Entre les régions

Certains espaces ruraux se vident, l'extrême pauvreté et l'isolement des populations entraînant un fort exode rural. D'autres territoires, au contraire se peuplent de néoruraux (résidences) ou se redynamisent à travers leur attractivité résidentielle ou leur activité touristique (Bassin méditerranéen). La consommation induite par la présence cumulée des touristes et des résidents permanents stimule l'artisanat, le commerce, les services publics. Ces activités sont très développées sur les littoraux et dans leurs arrière-pays (Europe méditerranéenne) ainsi que dans les campagnes proches des grandes métropoles (Europe du Nord, États-Unis, Canada).

c) Les pressions environnementales

L'étalement des villes fait reculer les terres agricoles périurbaines. En Chine, 800 000 hectares sont consommés par l'urbanisation chaque année. L'agriculture productiviste transforme aussi les paysages ruraux (déforestation au Brésil et en Indonésie, standardisation des paysages agricoles en Europe).

3 - Des espaces entre traditions et modernité

a) Une place variable dans les territoires

Les terres agricoles (labours, prairies, vignobles, vergers) représentent 5 milliards d'hectares (le tiers de la superficie continentale), les forêts 4 milliards d'hectares. Elles ne dépassent 50 % de la superficie totale que dans quelques pays (Bangladesh, Inde, Rwanda). Dans le monde, 26 % des actifs travaillent la terre mais ils dépassent 80 % dans certains pays africains Tchad, Somalie).

TITRE :

1. Des espaces ruraux dominés par

Hautes terres

- café
- cultures céréalières, élevage bovin, canne à sucre, plantes d'ornement

Basses terres

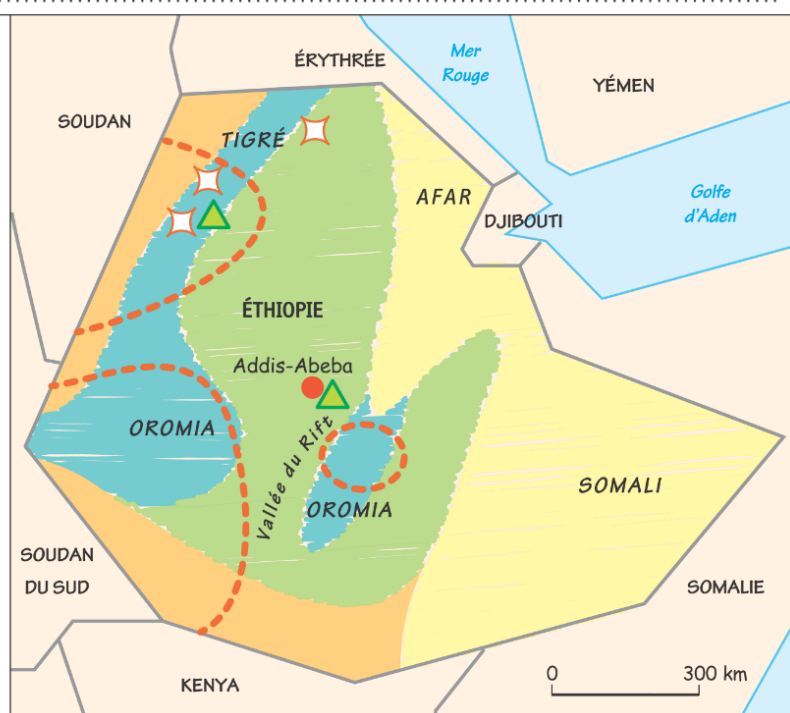
- élevage nomade, bovin et caprin
- cultures vivrières dispersées, élevage extensif, céréales, coton

2. Des en cours

- de nouvelles pratiques agricoles dans le Tigré (.....)
- industrie agro-alimentaire

3.

- zones par les puissances étrangères ; populations chassées de leurs terres



4 - L'affirmation des fonctions non agricoles

a) L'industrie

Les industries sont implantées depuis longtemps dans les espaces ruraux : présence d'une main-d'œuvre moins payée qu'en ville (textile en Chine), de matières premières énergétiques (Inde) ou agricoles (industries agroalimentaires). L'activité minière continue d'animer certaines zones rurales (Mexique, Pérou, Ukraine).

b) Le tourisme

Le tourisme rural s'est développé plus récemment. Né en Europe (France, Italie, Espagne), il témoigne d'un changement de regard sur les espaces ruraux longtemps considérés comme archaïques et peu attrayants. L'agritourisme favorise la pluriactivité des agriculteurs et mobilise un tourisme national ou régional (Europe, Sud du Brésil, Californie). L'écotourisme valorise les paysages naturels et attire les touristes internationaux (Costa Rica, Kenya).

B – Entre partage et tensions

1 – Villes et campagnes

a) Des espaces complémentaires

Les pôles urbains fournissent des services aux populations des espaces ruraux (soin, éducation, administration, commerce). En retour, ces derniers jouent un rôle essentiel dans l'alimentation des villes en produits agricoles.

Les habitants des villes développent aussi de nouvelles exigences de consommation (produits du terroir labellisés, traçabilité) valorisant la qualité et les circuits courts (vente directe à la ferme ou sur les marchés urbains). En Asie, en Afrique et en Amérique centrale, les nombreux marchés de producteurs sont fréquentés par les citadins les moins aisés.

Ils proposent également de grandes réserves d'espaces pour les loisirs et les pratiques récréatives des citadins (randonnées, VTT, sports nautiques).

b) Une opposition qui s'atténue

En Europe et en Amérique du Nord, l'installation en périphérie des villes de citadins se rendant chaque jour au travail en voiture a favorisé la **périurbanisation**. En Asie, les mégapoles incluent des espaces agricoles à très fortes densités de population, du fait de la main-d'œuvre abondante qu'exige la riziculture. Ces interactions favorisent la diffusion du mode de vie urbain en direction des campagnes (pratiques alimentaires, équipements domestiques).

2 – Mais des sources de conflits

a) L'accaparement des terres

Certaines sociétés souffrent d'une répartition des terres très inégalitaire pour des raisons historiques (Brésil, Afrique du Sud). Cette situation est aggravée par l'accaparement des terres (*land grabbing*) par des étrangers ou le développement minier (Pérou, Philippines). Or, les terres cultivables se raréfient : en cinquante ans, la progression des terres cultivées a été dix fois moins rapide que celle de la population mondiale.

b) Les conflits d'usage

L'utilisation agricole de l'eau pour l'irrigation entre parfois en concurrence avec les usages domestique (Espagne), touristique (Tunisie), industriel (Inde) ou énergétique (Égypte), ce qui débouche sur des conflits d'usage. Le recours massif aux engrais chimiques et aux produits phytosanitaires de certains agriculteurs favorise aussi la pollution de l'eau (Chine, Europe de l'Ouest).

c) Vers un développement durable

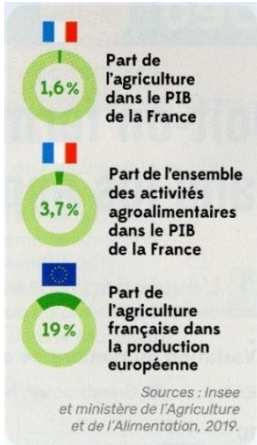
Certains acteurs s'efforcent de protéger les espaces ruraux. Ils choisissent de sanctuariser certains espaces ruraux tout en favorisant le peuplement d'autres zones (Canada). Des élus et des citoyens soutiennent le maintien de l'agriculture ou de ceintures vertes autour des villes (Paris) et la protection environnementale avec le développement économique (tourisme rural, agriculture biologique).

C – Les espaces ruraux français

Les espaces ruraux français connaissent de profondes recompositions liées notamment à l'influence croissante des espaces urbains. Leurs fonctions se sont diversifiées et ne se limitent plus aux activités agricoles. La population représente 23 % de la population française et la superficie agricole est de 52 % du territoire. La superficie forestière est de 31 %

1 - Des espaces productifs agricoles en mutation

a) *La première place européenne*



Elle s'organise en filières agroalimentaires dominées par des multinationales : Limagrain (semences), Lactalis, Danone (produits laitiers), Pernod Ricard (spiritueux). Elle est au 5^e rang mondial pour les exportations de produits alimentaires vers l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie (vins, fromages) mais aussi l'Afrique et le Moyen-Orient (blé, volailles, lait).

b) *Une spécialisation de plus en plus importante*

La concurrence européenne et mondiale renforce la spécialisation des espaces agricoles. La polyculture régresse au profit de *l'agribusiness* (maïs en Alsace et dans le Nord-Ouest, blé dans l'ouest du Bassin parisien, colza dans sa partie est). Néanmoins, l'élevage extensif labellisé (Jura, Limousin, Auvergne) résiste mieux à la crise que l'élevage intensif (Bretagne). Les grands vignobles restent aussi très compétitifs (Bordelais, Bourgogne, Champagne).

c) *Pour une agriculture raisonnée*

Face aux conséquences environnementales de l'agriculture productiviste (pollution des rivières, des sols et des eaux en Bretagne et aux Antilles, irrigation excessive) et aux nouvelles exigences des consommateurs, certains producteurs se lancent dans l'agriculture biologique. D'autres complètent leurs revenus grâce à l'agritourisme (Normandie, Périgord, Gascogne) ou la production de biogaz.

2 - *Une diversification sociale et fonctionnelle*

a) *Un regain d'attractivité*

Depuis la fin des années 1990, certaines campagnes françaises connaissent un regain d'attractivité. C'est la conséquence de l'installation de néoruraux entraînant un renouveau des populations rurales (installation de jeunes couples avec enfants), même si certaines régions restent durement confrontées au vieillissement de leur population (Pyrénées, Limousin, Martinique).

b) *L'expansion des aires urbaines*

L'étalement des villes s'accélère depuis les années 1980. C'est la conséquence de l'augmentation du coût de l'immobilier en ville, combinée à la volonté d'accéder à la propriété (maison avec jardin) et aux possibilités offertes par le télétravail. Les territoires offrant les plus forts atouts (accessibilité, espaces verts, services variés) sont les plus attractifs (côte Atlantique, Midi toulousain).

c) *Une multiplication des activités*

Si certains territoires ruraux demeurent très agricoles (Beauce, Champagne, Bourgogne), d'autres sont marqués par le renouveau de la fonction résidentielle et l'écotourisme (Provence, sillon alpin, La Réunion). Certains territoires possèdent aussi des filières industrielles spécialisées.

3 - *Des enjeux d'aménagement rural*

a) *Des situations contrastées*

Les espaces les plus proches des métropoles bénéficient d'une population jeune et de services diversifiés tandis que les plus éloignés sont fragilisés par le vieillissement et l'enclavement (Cévennes, Corse). Leur vitalité dépend aussi de la composition sociale des néoruraux : citadins défavorisés ou populations aisées de retraités (côte Atlantique), de cadres ou d'étrangers (Périgord).

b) *Le désenclavement des espaces*

L'aménagement rural mobilise des acteurs à différentes échelles. La Politique agricole commune de l'Union européenne a joué un rôle essentiel dans la modernisation de l'agriculture. L'État, qui a financé l'amélioration de l'accessibilité de certaines régions (autoroutes dans le Massif central...), lutte désormais contre la fracture numérique. Les collectivités territoriales, en métropole comme dans l'outre-mer, soutiennent les actions de développement local (zones d'activités, marchés de producteurs) pouvant bénéficier d'aides européennes.

c) *Mais des politiques contradictoires*

Cependant, la durabilité des politiques de développement rural s'avère contrastée. Les acteurs publics défendent la protection de l'environnement (interdiction de certains insecticides) tout en soutenant le productivisme agricole (subventions européennes). Les exonérations fis-

cales en faveur des zones de revitalisation rurale ne compensent pas le déficit d'attractivité engendré par la fermeture des services publics les moins efficaces (Auvergne, Berry).

Résumé :

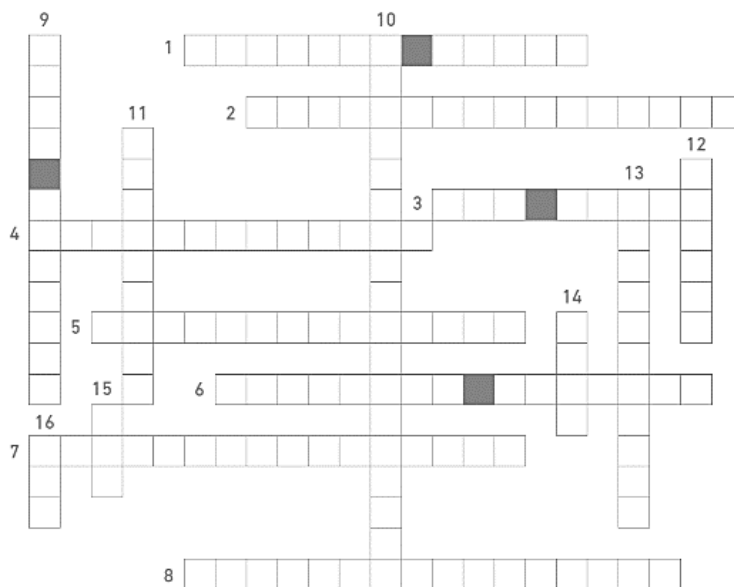
La part de la population rurale diminue à l'échelle mondiale. Les ruraux restent très nombreux en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne mais sont devenus minoritaires sur le continent américain et en Europe, y compris en France. Les espaces agricoles connaissent de profondes recompositions. Certaines sociétés restent très agricoles mais s'avèrent souvent peu compétitives (Afrique subsaharienne). À l'inverse, les pays développés comptent peu d'agriculteurs mais sont, comme la France, des puissances agricoles.

Des fonctions non agricoles se développent dans les espaces ruraux. Les industries animent de nombreuses zones rurales (Europe, Amérique, Asie) tandis que l'agritourisme et l'écotourisme se sont développés dans les campagnes des pays riches. Cette multifonctionnalité reflète la diversification démographique des campagnes. Cette atténuation de l'opposition entre villes et campagnes concerne surtout les pays les plus urbanisés.

Les inégalités se creusent entre les espaces ruraux. L'exode rural est souvent motivé par l'abandon d'une agriculture pauvre et archaïque. À l'inverse, la multifonctionnalité favorise plutôt la revitalisation. En France, les disparités entre campagnes dynamiques et régions en déprise sont également très importantes. La multifonctionnalité des espaces ruraux favorise les conflits d'usage. La périurbanisation, le productivisme agricole et les activités industrielles génèrent des conflits d'usage liés à l'accès à l'eau ou à la terre. La mise en œuvre d'un développement durable des campagnes progresse lentement, y compris en France.

Exercices p.248 1, 2, 4

2 – Mots croisés



Chapitre IV La Chine : des recompositions spatiales multiples

A – Un pays émergent aux inégalités fortes

1 – Un développement spectaculaire

2 – Mais de réelles inégalités

B – Les défis environnementaux

1 – Une dépendance alimentaire et énergétique

2 – La question environnementale

C – De espaces plus ou moins dynamiques

1 – Un pays majoritairement urbain

2 – Le poids de la Chine littorale

3 – La Chine intérieure

Mots importants

Centralisation : capacité d'action d'un élément central (centre urbain, métropole) sur sa périphérie en termes d'accessibilité, de services, d'attractivité.

Conflit d'usage : rivalité opposant les acteurs spatiaux autour de l'utilisation d'une ressource ou d'un territoire.

Delta de la rivière des Perles : Conurbation d'environ 42 millions d'habitants qui regroupe les aires urbaines de Guangzhou-Hong Kong et Shenzhen.

Go West Policy : politique de désenclavement de l'Ouest se situe à l'échelle du territoire de la Chine.

Littoralisation : concentration des hommes et des activités sur les littoraux.

Mégalopole : concentration de métropoles reliées entre elles et exerçant un rayonnement mondial.

Métropole : ville de grande importance qui exerce des fonctions de commandement, d'organisation et d'impulsion sur une région, et qui permet son intégration avec le reste du monde.

Mingongs : Travailleurs migrants allant des campagnes chinoises vers les grands centres urbains où ils n'ont pas le droit de s'installer à vie et où ils subissent des conditions de travail et de vie très difficiles.

Nouvelles routes de la soie : (*Belt and Road Initiative*) Projet stratégique visant à relier économiquement la Chine à l'Europe en intégrant les espaces d'Asie centrale par un vaste réseau de corridors routiers et ferroviaires. Dans son versant maritime, ce réseau de routes commerciales inclut les espaces africains riverains de l'océan Indien.

Pluies acides : précipitations qui se sont acidifiées au contact de la pollution atmosphérique et contribuent au dépérissement des forêts et autres végétations.

Politique de l'enfant unique : Politique antinataliste autoritaire mise en œuvre en Chine de 1979 à 2016 qui procédait à une pénalisation des parents de plus d'un enfant.

Recomposition : processus de transformation et de réorganisation des espaces de vie des individus et des espaces de production.

Seuil d'extrême pauvreté : niveau au-dessous duquel une personne est considérée comme extrêmement pauvre. Ce seuil, actuellement fixé à 1,90 dollar par jour, est régulièrement relevé par la Banque mondiale.

Socialisme de marché : Néologisme désignant un système économique combinant la dictature du Parti communiste chinois et l'ouverture au libéralisme économique.

Terres rares : Ensemble de 17 métaux (lithium, cérium...) indispensables notamment à la fabrication de produits optiques, électroniques (écrans plats, tablettes...) et de voitures électriques.

Transition énergétique : passage d'une forte consommation d'énergies fossiles non renouvelables (pétrole, charbon) à des énergies renouvelables (éolien, solaire).

ZES (Zones économiques spéciales) : Zones franches créées en Chine à partir de 1980 dans le cadre de l'ouverture économique et du passage progressif d'une économie socialiste à une économie libérale.

Chiffres clé :

PIB : 13 500 milliards de dollars en 2018 (2^e rang mondial)

IDH : 0,752 (86^e rang mondial)

PIB/habitant : 9 684 dollars en 2018 (71^e rang mondial).

Les 10% des Chinois les plus aisés disposent de 41 % du revenu total du pays.

Premier consommateur mondial de charbon : 3,7 milliards de tonnes, 47% du total

Premier émetteur de CO₂ : 9,8 milliards de tonnes en 2017, 27% du total mondial

Taux d'urbanisation : 60%

Nombre d'urbains : 850 millions de personnes

Chapitre IV La Chine : des recompositions spatiales multiples

Pays émergent, deuxième puissance économique mondiale depuis 2010, la Chine a connu des recompositions spatiales multiples liées à son insertion dans la mondialisation : littoralisation, métropolisation, recul des terres agricoles et, plus récemment, développement de l'Ouest du pays.

A – Un pays émergent aux inégalités fortes

1 – Un développement spectaculaire

a) Croissance de l'IDH

La Chine a réalisé de grands progrès en matière de développement et a connu une croissance spectaculaire de son PIB sur plusieurs décennies. Cette émergence s'est traduite depuis le début des années 1990 par une forte hausse de l'IDH et une amélioration des principaux indicateurs sociaux (mortalité infantile, accès à l'eau potable...).

b) Une puissance démographique

L'importance numérique de sa population (1,4 milliard en 2019) peut être considérée non comme un frein à la croissance mais comme un stimulant. La politique de l'enfant unique mise en place en 1979 a accéléré la transition démographique. Elle a été totalement abandonnée en 2018 face au nouveau problème qu'est le vieillissement de la population.

c) Un essor de la classe moyenne

La lutte contre la pauvreté a été efficace : entre 1990 et 2015, la Chine a réduit de plus de 500 millions le nombre de personnes très pauvres, selon le taux de pauvreté national.

La dynamique est toujours active : le pays comptait 100 millions de pauvres en 2012 mais moins de 40 millions en 2018. La classe moyenne chinoise est de loin la plus importante du monde, et comptait 350 millions de personnes en 2018.

2 – Mais de réelles inégalités

a) Une multiplication des mouvements sociaux

La Chine est confrontée à la forte hausse des inégalités sociales, démultipliées par la croissance économique.

Nombre de Chinois revendiquent de bénéficier davantage des fruits de l'émergence et réclament une hausse de leur pouvoir d'achat et l'amélioration de leurs conditions de travail. Ils manifestent aujourd'hui leur mécontentement, notamment par des revendications et des mouvements de grèves que les dirigeants du pays, désireux de préserver le consensus social, prennent très au sérieux.

b) Un fossé villes/campagnes

Le fossé entre les villes et les campagnes s'est accentué : en 2015, le revenu annuel des ruraux était trois fois inférieur à celui des urbains, écart qui s'explique par les différences de niveau d'éducation et par un accès plus généralisé, en ville, aux logements sociaux et à une couverture sociale étendue, notamment en matière de retraite. Les Chinois les plus défavorisés sont des ruraux éloignés des centres.

À l'échelle intra-urbaine, les écarts se creusent également, au détriment des mingongs, qui ont migré majoritairement vers les grandes villes, et des populations sans emploi.

c) Des inégalités régionales

Les inégalités régionales persistent : l'écart de revenu moyen par habitant entre la province la plus pauvre, le Guizhou, et la plus riche, la région autonome de Shanghai, est en 2018 de 1 à 10. La Chine littorale, initialement choisie pour y développer des pôles d'investissement, n'a que peu diffusé son développement et a distancé les provinces intérieures. Celles-ci pourraient trouver avec les « nouvelles routes de la soie » de nouvelles opportunités de développement.

B – Les défis environnementaux

1 – Une dépendance alimentaire et énergétique

a) Une pression sur les ressources

La Chine possède de très importantes ressources minières (comme les terres rares), énergétiques et en terres arables. Elle est pourtant marquée par des dépendances qui sont autant de fragilités.

La question agricole reste centrale : avec seulement 8 % des terres arables du monde pour 19 % de la population mondiale, le pays peine à satisfaire ses besoins alimentaires. La pression sur les ressources est accentuée par la transition alimentaire avec l'essor des classes moyennes, qui consomment davantage de produits laitiers et de viande, ainsi que par l'urbanisation et la multiplication des infrastructures de transport qui prélèvent une partie des espaces disponibles pour l'agriculture.

Le pays compense partiellement par des importations massives de denrées alimentaires, par l'achat de firmes agroalimentaires étrangères et par la pratique de l'accaparement des terres, notamment en Afrique.

b) Recherche de l'indépendance énergétique

L'augmentation de la consommation énergétique est un autre problème lié à la croissance économique et à la progression des dépenses dues aux transports. La Chine, qui produit à peine un tiers de sa consommation énergétique, est le premier importateur mondial d'hydrocarbures.

Soucieuse de sa sécurité énergétique, elle noue des relations avec des pays voisins (Russie, pays d'Asie centrale...) pour multiplier les sources et les routes d'approvisionnement.

2 – La question environnementale

a) La pollution

La question environnementale représente un défi majeur, tant les menaces sont nombreuses et les dégradations déjà préoccupantes. La pollution de l'air est l'une des plus visibles et pénalisantes. Elle s'explique par l'utilisation importante du charbon comme source d'énergie, par les fumées d'usines non filtrées et par la circulation automobile.

La pollution des cours d'eau et des nappes phréatiques, souillés par les rejets agricoles, industriels et urbains, et l'accumulation des déchets atteignent des niveaux élevés.

Quant au barrage géant des Trois-Gorges sur le Yangzi, il a créé d'importants dégâts sociaux et environnementaux.

b) Une désertification croissante

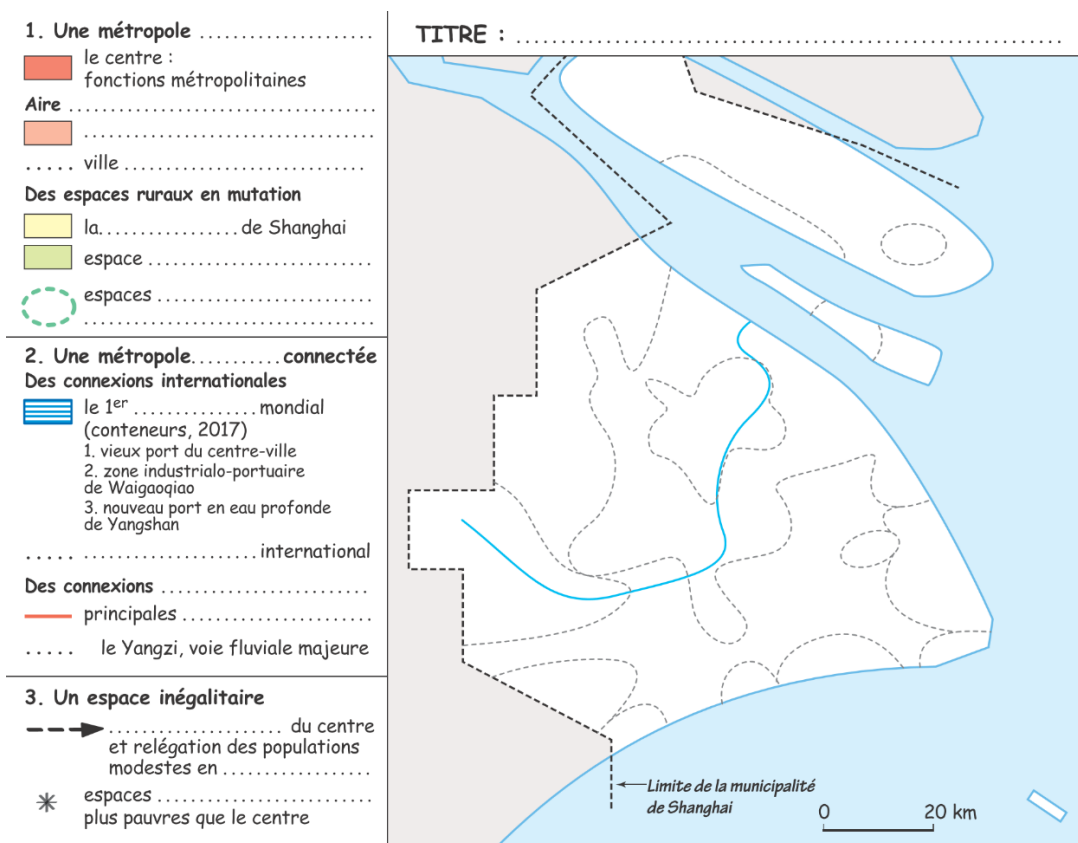
D'autres périls menacent la Chine : certaines provinces de l'intérieur souffrent de la déforestation, de la désertification et de l'érosion des sols alors que les premiers effets du changement climatique se font sentir dans les villes littorales, affectées par la montée des eaux et le tassement des sols sous l'effet de la sécheresse et du poids des bâtiments.

De nombreux espaces sont également soumis à des risques majeurs (séismes, inondations). Enfin, le manque d'eau devient préoccupant au nord du pays, au point de susciter de gigantesques projets de transferts hydriques depuis le sud.

c) Une prise de conscience

La Chine n'a pris conscience que récemment de l'acuité de ces questions.

Elle a signé l'Accord de Paris sur le climat en 2015 et s'est engagée dans la promotion des énergies renouvelables, des automobiles électriques et la reforestation. Sources d'emplois nouveaux, ces évolutions pourraient donc être doublement profitables aux populations.



C – De espaces plus ou moins dynamiques

1 – Un pays majoritairement urbain

La Chine est majoritairement urbaine depuis 2012 (59 % en 2018). La croissance urbaine s'est accélérée à partir des années 1990, alimentée par l'exode rural.

Les centres-villes présentent aujourd'hui les attributs de la modernité et les niveaux de vie y sont proches de ceux des pays du Nord.

Une centaine de villes possèdent plus d'un million d'habitants. Outre le delta de la rivière des Perles, immense conurbation d'environ 42 millions d'habitants qui regroupe les aires urbaines de Guangzhou-Hong Kong et Shenzhen, Shanghai (24 millions d'habitants) et Beijing (21 millions) sont les plus peuplées.

Ces métropoles sont des pôles de la mondialisation et les vitrines de l'émergence.

Les campagnes peinent pour la plupart à s'intégrer aux dynamiques actuelles. Leurs franges se réduisent au profit des villes dont les périphéries croissent rapidement, alimentées par l'étalement urbain.

2 – Le poids de la Chine littorale

a) Un développement fondé sur les exportations

La Chine a opté pour un développement fondé sur les exportations à partir de la fin des années 1970, sous l'impulsion de Deng Xiaoping, dirigeant du parti communiste à la tête du pays. Elle a implanté sur ses littoraux des ZES, puis, avec le socialisme de marché, elle a ouvert aux investissements étrangers des ports, trois deltas - dont celui de la rivière des Perles et celui du Yangzi dominé par Shanghai - et le golfe de Bohai, à l'est de Beijing et Tianjin.

b) Un essor important

La Chine littorale représente aujourd'hui près de 60 % du PIB national pour 14 % de la surface du pays. Shenzhen symbolise l'essor spectaculaire de la Chine littorale.

Village de pêcheurs à l'origine, cette mégapole compte aujourd'hui près de 15 millions d'habitants et héberge les sièges sociaux de grandes entreprises. Elle participe à intégrer la Chine aux dynamiques de la métropolisation et de la mondialisation.

3 – La Chine intérieure

Le gouvernement chinois a lancé en 2000 le plan de développement des provinces de l'intérieur (*Go West Policy*) pour corriger les déséquilibres territoriaux et favoriser la croissance économique. Des infrastructures de transport ont été construites. La Chine compte le plus important réseau mondial de LGV (22 000 km de lignes).

Depuis 2013, la Chine a accentué son ouverture vers l'ouest en programmant la création de « nouvelles routes de la soie » (*Belt and Road Initiative*). Il s'agit de relier la Chine littorale à l'Europe occidentale par un faisceau de voies routières et ferroviaires intégrant ainsi l'Asie centrale. Les réseaux de transport de différents pays sont désormais connectés, des conduites d'hydrocarbures alimentent la Chine depuis l'Asie centrale et une « route de la soie digitale » est en cours de développement. Les « nouvelles routes de la soie » sont aussi maritimes, reliant l'Afrique et le Moyen-Orient à la Chine.

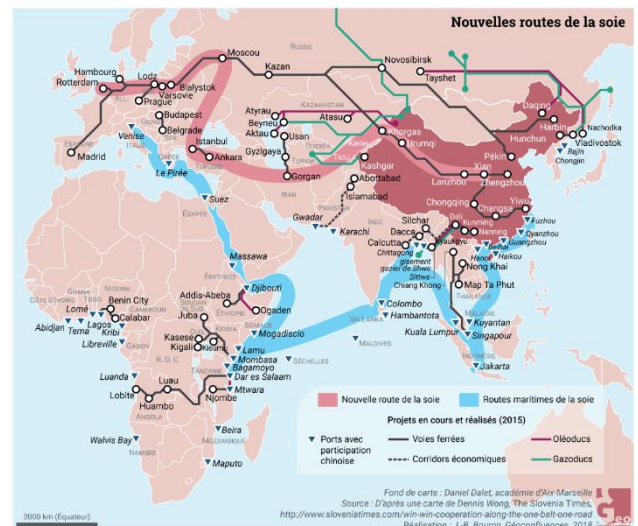
Résumé :

Grâce à plusieurs décennies de croissance, la pauvreté a fortement diminué en Chine (500 millions de personnes très pauvres en moins en 25 ans) et une importante classe moyenne est apparue. Cependant, l'émergence s'est aussi traduite par une hausse des inégalités tant sociales que spatiales (provinces littorales/provinces intérieures, villes/campagnes, résidents du littoral/Mingong). Le partage des fruits de la croissance est devenu une revendication forte d'une partie des Chinois.

L'exploitation intensive d'un territoire riche en ressources ne suffit pas à compenser la croissance industrielle et la hausse du niveau de vie (besoins alimentaires nouveaux, mobilités croissantes...). Le pays est donc dépendant des importations (alimentaires, énergétiques...) et multiplie les sources d'approvisionnement. Le défi environnemental est énorme, et les autorités n'en ont pris conscience que récemment. La pollution de l'air et de l'eau est préoccupante, de même que l'érosion des sols ou les impacts du changement climatique.

La transition urbaine change le visage de la Chine : une centaine de villes millionnaires à haut niveau de vie sont aujourd'hui les vitrines de l'émergence et les pôles de la mondialisation. La littoralisation est le résultat du choix de l'ouverture fait à la fin des années 1970 (ZES...) et a donné une forte impulsion à des pôles comme Shanghai, Shenzhen (delta de la rivière des Perles) ou Tianjin.

Le gouvernement tente de rééquilibrer le développement en faveur de l'intérieur (*Go West Policy*, nouvelles routes de la soie).



1. Des territoires remodelés par l'urbanisation et l'ouverture



3 métropoles polarisent le territoire chinois

2.

territoire en stress hydrique

déboisement

zone touchée par la pollution industrielle

ville très polluée

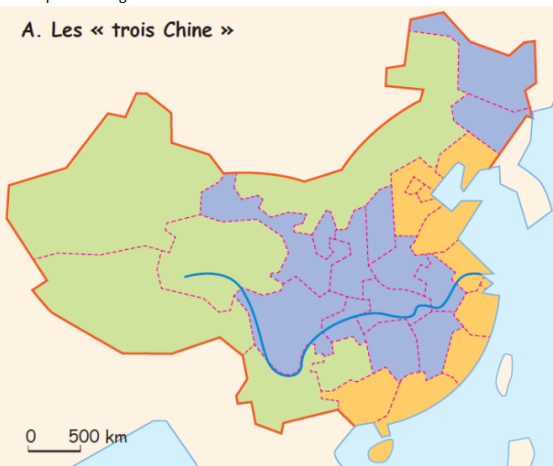
3.



Carte A

1. Complétez la légende de la carte des « trois Chine ».

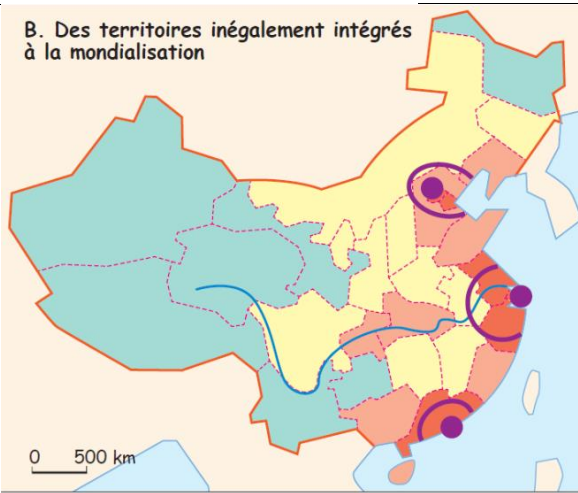
A. Les « trois Chine »



0 500 km

-
-
-

B. Des territoires inégalement intégrés à la mondialisation



0 500 km

-
-
-
-
-
-

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

TRANSITION URBAINE

dont
au Nord de la Chine

de la population